



HAL
open science

Les conflits autour de l'eau au Maroc: origines sociopolitiques et écologiques et perspectives pour une transformation des conflits.(Konflikte um Wasser in Marokko: ökologische und soziopolitische Konfliktursachen sowie Möglichkeiten der Konflikttransformation)

Annabelle Houdret

► **To cite this version:**

Annabelle Houdret. Les conflits autour de l'eau au Maroc: origines sociopolitiques et écologiques et perspectives pour une transformation des conflits.(Konflikte um Wasser in Marokko: ökologische und soziopolitische Konfliktursachen sowie Möglichkeiten der Konflikttransformation). Science politique. Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis; Universität Duisburg-Essen, 2008. Français. NNT : . tel-00409020

HAL Id: tel-00409020

<https://theses.hal.science/tel-00409020>

Submitted on 4 Aug 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de doctorat en Sciences Politiques
réalisée en cotutelle entre
l'Université Duisburg-Essen et l'Université Paris 8

par

Annabelle Houdret

Les conflits autour de l'eau au Maroc :
origines sociopolitiques et écologiques
et perspectives pour transformation des conflits

Composition du jury:

Prof. Dr. Yves Sintomer, Université Paris 8 (directeur de recherche français)
Dr. habil. Jochen Hippler, Universität Duisburg-Essen (directeur de recherche allemand)
Prof. Dr. Gilbert Achcar, University of London
Prof. Dr. Bernard Barraqué, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées/ Ecole Nationale
du Génie Rural des Eaux et Forêts, AgroParisTech
Prof. Dr. Frank Bliss, Universität Hamburg
Prof. Dr. Tobias Debiel, Universität Duisburg-Essen

Résumé français de la thèse (version originale en allemand)

Date de soutenance : 18 décembre 2008

Remerciements

Le présent travail est le fruit d'une coopération internationale et pluridisciplinaire. Réalisée en co-tutelle entre l'Université de Duisburg-Essen et l'Université Paris 8, la thèse s'insère par ailleurs dans le projet franco-maghrébin SIRMA (Economies d'Eau en Systèmes Irrigués du Maghreb) et a bénéficié des échanges au sein de l'UMR Gestion de l'Eau, Acteurs et Usages à Montpellier (G-Eau). Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont aidé à accomplir ce travail.

Je tiens à remercier tout particulièrement mes directeurs de recherche et mes encadrants pour leur soutien et l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail: M. Jochen Hippler, enseignant-chercheur à l'Institut de Sciences Politiques de l'Université Duisburg-Essen, M. Gilbert Achcar, professeur au Department of Development Studies and International Relations, University of London, et M. Yves Sintomer, Professeur au Département de Sciences Politiques, Université Paris VIII et directeur adjoint du Centre Marc Bloch, Berlin.

Je remercie également tous les autres qui m'ont guidé dans ce travail et m'ont facilité la recherche sur le terrain, autant par des contacts que par les échanges enrichissants: toute l'équipe du projet SIRMA et particulièrement M. Marcel Kuper ainsi que M. Mohamed Elalooui et M. Mostafa Errahj de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès. L'insertion au sein de l'UMR G-Eau m'a également beaucoup apporté et je remercie sincèrement MM. Patrick Caron et Jean-Yves Jamin, chercheurs au CIRAD et MM. Patrice Garin et Sami Bouarfa, chercheurs au CEMAGREF, d'avoir été disponibles pour de nombreux échanges enrichissants tout au long de cette thèse.

Un grand merci également à M. El Hassan ElMahdad de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, ainsi qu'à MM. Khalid Hayda, Nouredine Mouida et Miloud Legmiri, sans qui la réalisation des enquêtes dans la vallée du Souss n'aurait pas été possible. J'exprime par ailleurs mes sincères remerciements aux nombreux interlocuteurs sur place, responsables des administrations locales, agriculteurs, scientifiques et représentants d'organismes de développement.

Par ailleurs, je tiens à remercier particulièrement Nancy Condamine, Antoine Pelicand et Julie Poncet qui ont eu la gentillesse de corriger ce résumé français de mon travail, et Salah Eddine Ibnou Quossai, qui m'a été d'un grand soutien pendant toute cette période.

Je suis également très reconnaissante au CIRAD Montpellier qui m'a permis, à travers la bourse de fonctionnement qui m'a été accordée, de réaliser mon travail de terrain en de très bonnes conditions. Je remercie aussi le Ministère Français des Affaires Etrangères pour le soutien accordé lors mon séjour de recherche à Paris.

Je voudrais également remercier vivement M. Bernard Barraqué de l'ENGREF/AgroParisTech ainsi que M. Frank Bliss de l'université de Hamburg, pour avoir accepté de participer au jury de thèse.

Last but not least - je remercie de tout mon cœur ma famille et mes amis pour leurs encouragements et leur assistance morale qui m'ont permis de faire cette thèse dans de bonnes conditions.

Duisburg en septembre 2008,

Annabelle HOUDRET

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	1
INTRODUCTION.....	4
1. LES CAUSES ET LES CONSEQUENCES DE LA PENURIE GLOBALE EN EAU DOUCE	9
1.1 La « crise » de l'eau : une question écologique et politique	9
1.2 Les ressources en eau : un facteur de sécurité.....	12
2. L'ETAT ACTUEL DE LA RECHERCHE SUR LES CONFLITS AUTOUR DE L'EAU A L'INTERIEUR DES ETATS.....	15
2.1 La recherche sur la « sécurité environnementale »	15
2.2 La recherche sur les biens communs (Common Pool Resource Theories).....	17
2.3 La recherche sur les conflits.....	18
3. L'EMERGENCE ET LA GESTION DES CONFLITS DANS LE SECTEUR DE L'EAU: L'APPROCHE D'ANALYSE	20
3.1 Les conflits autour de l'eau en tant que différents d'intérêts sociopolitiques : définition des termes utilisés et formulation des questions de recherche	20
3.2 Le choix de l'agriculture irriguée au Maroc.....	21
3.3 Le choix des niveaux d'analyse, des acteurs et des institutions.....	23
3.4 L'approche méthodologique	23
4. LE POTENTIEL CONFLICTUEL CAUSÉ PAR L'EVOLUTION DES STRUCTURES SOCIOPOLITQUES AU MAROC.....	26
4.1 Le système conventionnel du Makhzen	26
4.2 Le défi des structures et des acteurs établis.....	27
5. LA POLITIQUE DE L'EAU: CHANGEMENTS ET CONFLITS POTENTIELS	29
5.1 Les problèmes de développement rural et l'importance stratégique de l'agriculture irriguée	29
5.2 Le concept et la mise en œuvre de la politique de l'eau	30
5.3 Les priorités politiques et conflits potentiels dans le contexte de la pénurie en eau et de la libéralisation	31
6. LA REGION DU SOUSS ET LE PROJET DE PRIVATISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU D'IRRIGATION	32
6.1 La concurrence croissante autour des ressources naturelles entre les grands investisseurs et les agriculteurs exploitant de petites superficies	32
6.2 La marge de manœuvre restreinte des institutions étatiques et des groupes d'utilisateurs de l'eau.....	33
6.3 Le partenariat public-privé dans le projet pilote El Guerdane	35

7. LES RESULTATS DES ETUDES EMPIRIQUES: CONFLIT ET COOPERATION DANS LA REGION D'EL GUERDANE.....	37
7.1 Une typologie centrée autour des acteurs des conflits pour l'eau	37
7.2 Des disparités écologiques croissantes entre les agriculteurs (hypothèse 1)	38
7.3 L'affectation simultanée par des disparités écologiques et socio-économiques (hypothèse 2).....	40
Figure 4 : La commercialisation des agrumes selon les catégories d'exploitation	42
7.4 La fréquence des conflits par rapport à la taille d'exploitation et à l'accès à l'eau (hypothèse 3).....	43
7.5 La légitimité de différents médiateurs dans les conflits autour de l'eau (hypothèse 4) ..	44
7.6 Conclusions sur le potentiel de conflits dans la région d'El Guerdane.....	47
8. CONCLUSIONS DE L'ETUDE DE CAS.....	49
8.1 Enseignements concernant la démarche méthodologique et questions ouvertes	49
8.2 Conclusions relatives à la relation entre la maison royale, la population et les institutions étatiques.....	50
8.3 Conclusions relatives aux perspectives pour une transformation des conflits	53
8.4 Conclusions relatives à la signification de l'étude de cas pour des enseignements plus généraux	54
9. CONCEPT ET MESURES D'ACTION POLITIQUES POUR LA PREVENTION ET LA TRANSFORMATION DES CONFLITS AUTOUR DE L'EAU.....	55
9.1 La prévention et la transformation des conflits dans le secteur de l'eau : un besoin d'action urgent pour les acteurs nationaux et internationaux.....	55
9.2 Premier principe: comprendre la politique de l'eau comme facteur de (dé)stabilisation sociopolitique	55
9.3 Deuxième principe: identifier les conflits potentiels ainsi que leurs causes et soutenir leur transformation	56
9.4 Troisième principe: Modifier la manière d'appréhender les conflits	59
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	60
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	64

INTRODUCTION

La pénurie en eau douce, déjà visible dans de nombreux pays aujourd'hui, connaîtra une intensification et une extension géographique importante dans un proche avenir. La demande croissante en eau est confrontée à une diminution significative de l'offre de la ressource, entre autre provoquée par le changement climatique. Les pays en développement (PED) sont particulièrement menacés par les effets de cette évolution qui menacent le développement humain, fortement dépendant d'une alimentation sécurisée en eau, et augmentent la concurrence autour de l'accès à la ressource. Des conflits parfois violents surviennent de plus en plus fréquemment entre usagers de l'eau, secteurs économiques ou régions géographiques. Ce ne sont cependant pas les évolutions écologiques qui sont à l'origine de cette « crise de l'eau » - et des conflits qui en résultent - mais surtout un manque de gouvernance (UNESCO/WWAP 2003 : 2; 2006 : 3).

La gestion de l'eau est fortement influencée par les structures sociopolitiques locales qui déterminent les priorités de la politique hydraulique. Ceci explique pourquoi la gestion de l'eau, au delà des aspects techniques, écologiques et économiques, est surtout une question politique souvent liée à des enjeux de pouvoir. Des conflits d'intérêt sur la répartition de la ressource peuvent alors avoir des impacts très larges et provoquer une déstabilisation sociale plus générale. Le potentiel croissant de conflits autour de l'eau représente un défi autant pour la recherche scientifique que pour la pratique politique et les stratégies de développement. Les approches des sciences naturelles et techniques ne sont pas suffisantes pas pour comprendre ces conflits enracinés dans des structures sociopolitiques. Néanmoins, les sciences sociales, plus aptes à considérer ces facteurs, ne disposent pas à ce jour d'approche théorique et méthodologique spécifique à ce phénomène qui prenne suffisamment en compte les différents niveaux d'acteurs impliqués et tous les secteurs de la société concernés. Cependant, face à la pénurie croissante de la ressource, l'évaluation des risques de conflits, l'analyse des polarisations et le développement d'options politiques pour la prévention et la médiation de ces conflits deviennent de plus en plus importants.

C'est dans ce contexte que nous formulons les trois questions de recherche centrales de notre étude :

1. Quelles sont les causes politiques, écologiques et socio-économiques structurelles de l'émergence et de l'escalade des conflits autour de l'eau ?
2. Quelles sont les possibilités de médiation, de prévention et de transformation de ces conflits que nous pouvons développer sur la base des connaissances acquises à travers l'étude de cas?

3. Comment une étude de cas locale peut-elle contribuer au développement d'une approche théorique plus générale et quels enseignements pour l'approche méthodologique pouvons-nous en tirer?

Pour plusieurs raisons, l'agriculture irriguée se trouve au centre de notre étude. D'une part, les relations de pouvoir liées à la gestion de l'eau sont particulièrement visibles dans ce secteur qui se prête à l'étude des liens entre systèmes écologique, social et politique. Par ailleurs, plusieurs évolutions posent aujourd'hui un défi à l'agriculture irriguée et créent des dynamiques nouvelles. La consommation en eau de ce secteur dépasse largement celle d'autres activités et, face à la pénurie en eau, se trouve aujourd'hui confrontée à des demandes urgentes d'économie, voire des restrictions. La crise alimentaire mondiale ayant conduit à des situations violentes dans plusieurs pays augmente les attentes vis-à-vis de l'agriculture irriguée. Pourtant, celle-ci est mise au même moment au défi par la libéralisation des marchés et la diminution des investissements publics dans sa coûteuse infrastructure. Ces transformations profondes ont un impact important sur les revenus et le développement des zones rurales dans les pays en développement (PED), largement dépendants de l'agriculture. Compte tenu de ces évolutions il devient évident que la recherche sur l'eau et les conflits s'y afférant ne peut être séparée de la recherche sur le développement et les structures sociopolitiques inhérentes.

La région du Moyen et Proche Orient et de l'Afrique du Nord est particulièrement affectée par la pénurie en eau. Même au Maroc, pays loué dans les rapport de la Banque Mondiale pour ses innovations dans la gestion de l'eau (WB 2007 : 36, 44), les problèmes liés à la pénurie augmentent et impliquent des risques graves pour la stabilité écologique, économique et sociale du pays. Par ailleurs, la dimension du pouvoir dans la gestion de l'eau est très prononcée dans ce pays où des alliances entre le pouvoir central du roi et des élites rurales sont depuis longtemps basées sur l'attribution de terres et de l'eau (Leveau 1985). C'est aussi pour cela que la pénurie renforce aujourd'hui des disparités existantes et peut mener à un risque élevé de conflits. A travers cette entrée, notre étude des conflits autour de l'eau permet alors également l'analyse d'autres processus sociopolitiques dans le pays, dont le changement des élites.

L'objectif essentiel de ce travail de recherche est de comprendre, à l'exemple du Maroc, comment différents facteurs politiques, sociaux, économiques influencent l'émergence et le déroulement des conflits autour de l'eau. A partir de cette question centrale nous définissons plusieurs autres objectifs.

Premièrement, nous souhaitons développer une approche théorique et méthodologique spécifique, adaptée au phénomène des conflits de l'eau au sein des Etats et basée sur la recherche existante sur d'autres types de conflit.

Deuxièmement, nous visons à une meilleure compréhension des dimensions sociopolitiques de la gestion de l'eau, particulièrement dans le contexte des défis liés à la pénurie. Une première question relative à cet aspect est dans quelle mesure la pénurie en eau renforce d'autres types de conflits et contribue ainsi à une déstabilisation sociale plus large. Parallèlement, nous cherchons également à savoir dans quelle mesure une transformation des conflits pour l'eau - dans le sens que nous donnerons à ce processus - peut faciliter des dynamiques sociales constructives et innovatrices et contribuer à une gestion écologiquement et socialement durable de la ressource.

Finalement, l'objectif de cette étude est aussi de développer, sur la base des connaissances acquises et des outils méthodologiques présentés, un concept et des options politiques pour améliorer l'identification, la transformation et la prévention des conflits autour de l'eau.

Le travail présent est organisé en neuf chapitres. Dans un premier temps, nous introduisons la thématique et l'état de la recherche. Nous étudions l'impact de la pénurie en eau au niveau mondial et plus spécifiquement dans la région du Proche et Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (chapitre 1). Par ailleurs, nous analysons le rôle politique particulier de l'agriculture irriguée dans les PED ainsi que l'attention politique accordée aux implications sécuritaires de la pénurie en eau dans le contexte de nouveaux concepts de sécurité.

Le deuxième chapitre évalue l'état de la recherche dans trois domaines proches de notre problématique : la recherche sur la sécurité environnementale, les théories de la gestion des biens communs, et la recherche sur les conflits. Cette comparaison révèle que malgré certains aspects utiles développés par les deux premières approches celles-ci ne proposent pas d'outils théoriques et méthodologiques suffisants pour notre analyse spécifique. Cependant, nous avons identifié plusieurs approches prometteuses dans la recherche sur les conflits et plus particulièrement à travers le concept de la « transformation » des conflits, jusqu'à présent rarement utilisés dans l'analyse des conflits autour de ressources naturelles.

Sur la base de notre constat des forces et des faiblesses des théories existantes, nous développons notre approche d'analyse et méthodologique (chapitre 3). Nous inscrivons notre démarche dans l'approche de Passeron/Revel, qui observent que le cas « fait problème; il appelle une solution, c'est-à-dire l'instauration d'un cadre nouveau du raisonnement » (Passeron/Revel 2005: 10). Nous justifions notre choix de l'objet d'étude, les conflits autour de l'eau, et expliquons en quoi les choix de l'agriculture irriguée et du Maroc se prêtent

particulièrement bien à la recherche sur cette problématique. A partir de ce constat, nous concevons notre étude de cas comme étant « inséparablement un moment d'une élaboration théorique en construction » (idem : 20). Pour cela, notre conceptualisation théorique et sa mise en œuvre empirique ne sont pas strictement séparées, mais s'enrichissent mutuellement au fur et à mesure du travail. Nous détaillons par ailleurs nos hypothèses de travail qui supposent qu'une combinaison de processus de marginalisation écologique et socio-économique provoque les conflits autour de l'eau. Nous présumons aussi que le succès d'initiatives de médiation dans ces conflits dépend de la légitimité des intervenants, et que les organisations locales jouent un rôle important à cet égard.

Les chapitres 4 et 5 sont consacrés à l'analyse des structures politiques et socio-économiques du Maroc dans le but d'identifier de potentielles causes structurelles de conflits et des changements actuels pouvant faciliter leur émergence. Le système politique et la position particulière du roi ainsi que ses alliances traditionnelles avec les élites rurales se trouvent au centre du quatrième chapitre. Nous concluons que le système socio-politique marocain se trouve aujourd'hui dans un processus de mutation conditionné par la faible légitimité des institutions démocratiques, la popularité croissante des acteurs de la société civile mais aussi de groupements religieux, et l'émergence d'une nouvelle élite. Le cinquième chapitre se concentre sur les changements dans la politique de l'eau et de l'agriculture et des conflits potentiels qui en résultent. Nous identifions la pénurie en eau, la libéralisation économique, une décentralisation inachevée et les grandes disparités entre les zones rurales et urbaines comme problèmes cruciaux du développement rural. Dans notre analyse, nous relevons particulièrement les dimensions de pouvoir de ces évolutions, visibles à travers le contrôle politique des ressources en eau et le rôle particulier des institutions liées à la maison royale.

L'étude de cas dans la zone du Souss au Sud du Maroc se trouve au centre des chapitres 6 et 7. Cette région cristallise plusieurs mutations cruciales : une grave pénurie en eau, des dimensions de pouvoir de la gestion de cette ressource et le changement des élites proches du roi. Dans le sixième chapitre, nous analysons la situation paradoxale de la simultanéité d'une forte dégradation des ressources eau et terre dans la région d'une part, et de son importance stratégique pour les cultures agricoles hautement rentables d'autre part. Dans ce contexte, nous étudions également la marginalisation croissante des petites exploitations agricoles dans cette zone ainsi que les opportunités et les limites d'une gestion durable de l'eau. Par ailleurs, nous analysons le projet pilote d'un partenariat public-privé « El Guerdane » qui, de par son ampleur et son montage est considéré comme pionnier par des institutions internationales et les responsables locaux (IFC 2004; Gueddari 2006). Au-delà de l'étude du montage financier et technique de ce projet, nous révélons également ses implications politiques et

environnementales. Nous concluons que le rôle particulier des fondations et des entreprises royales dans cette démarche est révélateur de mutations cruciales de la gouvernance d'enjeux économiques et sociaux par le roi et ses proches. Dans cette étude de cas, nous avons procédé à l'étude de sources bibliographiques mais surtout aussi à des enquêtes de terrain, dont 90 entretiens avec des agriculteurs. Nous avons ainsi, dans le sens de Ginzburg et Poni, collecté des « traces » permettant une compréhension de la réalité locale et de la socialisation vécue à travers cette réalité (Ginzburg/ Poni 1981). Cette compréhension ne se restreint pas à l'entité étudiée mais fait constamment référence aux questions de recherche plus générales et au cadre théorique en construction (Schulz 1988 : 339). Le septième chapitre introduit d'abord notre typologie des conflits autour de l'eau, développée sur la base de la recherche de terrain et servant par la suite dans les enquêtes empiriques. Par ailleurs, nous présentons les résultats de ces enquêtes sur les quatre hypothèses de travail. Nous concluons entre autres qu'un profond décrochement entre petites et grandes exploitations agricoles a eu lieu dans les dix dernières années et qu'il s'accroît encore aujourd'hui. Par ailleurs, nous révélons la fréquence de l'affectation des petites, moyennes et grandes exploitations par différents types de conflits d'eau potable ou agricole et évaluons la légitimité et le succès de différents médiateurs dans ce contexte. Finalement, sur la base de ces données et compte tenu de l'impact du projet de partenariat public-privé, nous évaluons le potentiel de conflits présent et à venir dans cette région.

Dans les chapitres 8 et 9, nous tirons les conclusions de notre étude de cas. Nous présentons premièrement les enseignements méthodologiques pour d'autres recherches sur les problématiques abordées. Nous analysons ensuite les tendances majeures concernant la continuité et le changement des relations entre la société marocaine, le gouvernement et le roi. A cet égard, nous identifions quatre processus importants: l'évolution des relations de pouvoir entre les nouvelles élites rurales et le roi ; les perspectives d'une plus grande libéralisation politique ; l'instauration d'un pluralisme croissant de règles et d'institutions ; et la fragilisation de la légitimité du gouvernement et du roi. Nous concluons le huitième chapitre par une analyse des possibilités d'une transformation des conflits autour de l'eau telle que nous l'avons définie dans le cadre de ce travail.

Le neuvième et dernier chapitre présente un concept pratique pour l'évaluation et la prévention des conflits autour de l'eau. Dans ce but, nous développons trois principes suivis d'une série de mesures pour leur mise en oeuvre: (1) le développement et la réalisation d'une compréhension globale de la politique de l'eau, (2) un meilleur diagnostic des conflits autour de l'eau et de leurs causes structurelles, ainsi que le soutien à leur transformation, et (3) une

modification de la manière d’appréhender les conflits, orientée vers leur potentiel innovateur et de coopération.

Les principes proposés ici suggèrent autant une nouvelle manière de concevoir la gouvernance de l’eau au niveau national que des mesures concrètes pour préparer, accompagner et évaluer les projets de développement dans ce secteur au niveau régional ou local. Dans ce contexte, le rôle croissant du secteur privé est également pris en compte. Finalement, nous résumons les résultats principaux de notre travail, signalons les défis essentiels liés aux conflits de l’eau à l’avenir et proposons des pistes de réflexion pour de nouvelles recherches dans ce domaine.

Le document présent est le résumé étendu de la thèse, elle-même écrite en allemand (380 p.)

1. LES CAUSES ET LES CONSEQUENCES DE LA PENURIE GLOBALE EN EAU DOUCE

Ce premier chapitre aborde les différentes facettes de la pénurie en eau et analyse ses dimensions environnementales, sociales et politiques en considérant en particulier deux aspects : l’agriculture irriguée et le potentiel de conflit lié à la rareté de la ressource.

1.1 La « crise » de l’eau : une question écologique et politique

Dans un premier temps, nous analysons *la notion de la « pénurie » en eau*. L’eau représente un élément essentiel du développement humain et de tout écosystème. La pénurie de cette ressource provoque déjà de nombreux problèmes écologiques, sociaux et politiques et s’accroîtra davantage à l’avenir. La demande accrue en eau, liée à une croissance des populations et de l’urbanisation, à un changement des modes de consommation ainsi qu’à l’extension de l’agriculture irriguée, se trouve confrontée à une diminution de l’offre en eau. Celle-ci s’explique en grande partie par le changement climatique avec des températures plus élevées provoquant une évaporation plus importante des eaux de surface, une réduction des eaux de la fonte des neiges, une diminution des précipitations ainsi que des sécheresses plus fréquentes et plus intenses (IPCC 2007a: 12). La pollution croissante des eaux par le manque d’assainissement des eaux usées industrielles et domestiques et parfois par l’agriculture réduit également la disponibilité en eau utilisable. Cependant, le terme de « pénurie » est un terme relatif, puisque le phénomène n’affecte pas tous les pays ni tous les groupes de population de la même manière. Hormis l’inégalité relative de la répartition naturelle de la ressource (qui peut être, à un certain degré, compensée par des mesures techniques et/ ou liée à une volonté politique), ce sont surtout les relations de pouvoir horizontales et verticales et les priorités des

politiques de l'eau qui déterminent les disparités dans l'accès à la ressource. Pour cela, de nombreux rapports internationaux estiment que cette « crise de l'eau » n'est pas une catastrophe naturelle, quasiment « fatale », mais surtout le résultat de la défaillance des systèmes de gouvernance (UNESCO/WWAP 2003 : 2; UNESCO/WWAP 2006 : 3).

Ces dimensions de pouvoir dans la gestion de l'eau sont une des raisons pour laquelle le véritable impact de « la pénurie » est difficile à estimer. Par ailleurs, les interactions entre les eaux de surface et les différentes réserves d'eau souterraines ainsi que la différence entre la quantité en eau mobilisable et celle mobilisée rendent cette estimation compliquée. Un pays peut disposer de grandes quantités d'eau douce mais ses habitants peuvent toutefois souffrir d'une pénurie chronique si les moyens pour la mobilisation et la répartition de la ressource font défaut. De plus, l'impact de la rareté dépend également de l'usage que les êtres humains font de la ressource : un pays largement dépendant de l'agriculture sera ainsi davantage affecté par une pénurie du même ordre qu'un autre pays dont l'économie dépend moins de la ressource. En pratique, l'ampleur de la pénurie est donc aussi déterminée par la perception de ses conséquences économiques, politiques et sociales. Plusieurs définitions de la pénurie en eau coexistent aujourd'hui, dont la plus répandue est celle développée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Elle recense la disponibilité à l'échelle nationale des ressources en eau mobilisables et définit le seuil de la pénurie à 1 000 m³ par an et par personne. En dessous de cette quantité, le manque devient une menace pour le développement socio-économique et pour les écosystèmes (FAO 2003: 21). Même si les données rassemblées par la FAO ont l'avantage de permettre une comparaison internationale, elles posent cependant plusieurs problèmes. D'une part, ces statistiques nationales ne reflètent qu'insuffisamment la variabilité régionale et saisonnière. D'autre part, les données reposent sur les informations des gouvernements respectifs qui, étant donné la sensibilité du sujet, ne sont pas toujours fiables. D'autre part ces statistiques, comme quasiment toutes les autres disponibles à ce jour, ne font pas état de l'accès réel à la ressource des différents groupes de population ou secteurs professionnels. La répartition, les conditions et les modes d'accès à l'eau pour les usagers sont essentiellement déterminés par des facteurs politiques dont l'impact au niveau local n'est pas visible dans les statistiques habituelles.

L'agriculture irriguée est de loin le secteur le plus consommateur en eau mais également un reflet des relations de pouvoir, ce qui explique son importance pour l'analyse des conflits autour de l'eau. L'agriculture irriguée fait actuellement face à plusieurs défis, dont l'exigence d'une utilisation plus économique de la ressource face à la pénurie et aux pertes à cause

d'infrastructures défailantes (jusqu'à 50% dans les pays en développement, PED). Par ailleurs, les attentes vis-à-vis de ce secteur augmentent dans le contexte de la crise alimentaire mondiale et à cause de l'importance de l'agriculture pour les revenus ruraux et le PIB dans de nombreux pays. La nécessité d'investissements importants pour les infrastructures, les problèmes de maintenance et de gestion et la croissance des inégalités au sein des périmètres irrigués et au-delà, sont autant d'arguments pour certains d'appeler à une plus grande participation du secteur privé et/ou à la mise en œuvre effective d'approches de gestion participatives (Tardieu/Préfol et al. 2005 : 1). Cependant, l'agriculture irriguée est aussi un produit et un miroir des relations sociales et politiques (Aubriot 2004: 128 ; Wittfogel 1977: 169 ; Allain-el Mansouri 2001 : 22) qui a souvent été - et l'est toujours - un outil de contrôle politique des pouvoirs coloniaux ou nationaux (voir Pérennès 1993 : 130f., 154 f.). Pour cette raison, la gestion de l'eau n'est pas forcément guidée par une rationalité économique, mais dépend plutôt des structures sociales établies. Dans le contexte actuel de la raréfaction croissante de l'eau, ces priorités sociales et politiques deviennent particulièrement visibles car elles déterminent la distribution de la ressource. Cela peut provoquer des conflits parfois violents. Pour ces raisons, les décisions politiques sur les priorités de la distribution de l'eau seront cruciales pour le potentiel de conflits liés à la pénurie (Molle/Berkoff 2006: 60). L'analyse des conflits autour de l'eau nécessite alors une étude approfondie des structures de pouvoir et de la répartition des ressources matérielles et immatérielles qui en résulte.

Par la suite, nous analysons un autre aspect important de la « crise de l'eau » qui est *l'adaptation des sociétés à ce défi*. Les réactions à la demande croissante en eau ont longtemps été restreintes à une augmentation de l'offre, par exemple à travers la construction de barrages. Aujourd'hui, face à la diminution de l'offre et une utilisation quasi totale des ressources mobilisables dans beaucoup de pays, la gestion de la demande devient l'outil essentiel de la politique de l'eau. Cependant, la sensibilité de ces mesures impliquant des restrictions pour les usagers freine sa mise en œuvre, car le risque de conflits sociaux est élevé. Dans le présent travail, nous analysons les démarches et les résultats de plusieurs chercheurs ayant étudié l'adaptation des sociétés aux changements environnementaux et à la pénurie en eau (Richards 2002: 3; Homer-Dixon 1995: 587 ff; Abrams 2003 : passim ; Bächler 1998: 24 ; Ostrom 1990: 147; Ohlsson 1999: 147f, 156). Sur cette base, nous concluons que beaucoup de pays devraient aujourd'hui fondamentalement réorienter leur économie et encourager un changement des valeurs et des normes sociales pour permettre une adaptation à la pénurie. Par ailleurs, pour mettre en place des mesures parfois difficilement acceptables par les sociétés concernées, les gouvernements doivent pouvoir s'appuyer sur une

légitimité importante et prendre en compte les implications sociopolitiques des mesures d'adaptation afin d'éviter des émeutes sociales et des conflits violents.

Un dernier aspect analysé dans ce sous-chapitre est *l'importance de la pénurie dans la région du Proche et Moyen Orient et de l'Afrique du Nord*. Alors que dans les années 1950, cette région était connue pour de gigantesques projets de mobilisation de l'eau, elle souffre aujourd'hui d'une pénurie en eau sévère. 4,3% de la population mondiale habite cette région qui ne dispose que de 0,67% des ressources en eau renouvelables (Mutin 2000: 1) et qui est particulièrement affectée par les effets du changement climatique (IPCC 2001: 46 ; SE 2003; Freimuth/Bromberg et al. 2007; IPCC 2007d; IPCC 2007a). Si l'on considère l'exportation de produits agricoles hautement consommateurs en eau et l'importation en grande quantité d'aliments de base comme les céréales, le bilan hydrologique est encore plus alarmant (Allan 2003: 5 ; Hakimian 2003: 73). La rareté en eau provoque une concurrence croissante entre les usagers pour l'accès à la ressource et pourrait menacer la stabilité politique à l'intérieur et entre les pays de la région (Ferragina/Marra et al. 2002: 16), aussi parce qu'elle accentue des disparités sociales déjà existantes (WB 2002: 27).

1.2 Les ressources en eau : un facteur de sécurité

Dans leur rapport sur le développement humain de 2006, les Nations Unies mettent en garde contre le danger de conflits violents liés à la concurrence autour de l'eau (UN 2006: 22). La prise de conscience des politiques nationales et internationales de la gravité de la pénurie en eau et de ses effets est surtout visible depuis les années 1990. Nous démontrons dans ce sous-chapitre que ce virement s'explique par une perception différente des enjeux sécuritaires après la fin de la Guerre Froide, par l'intensification de phénomènes météorologiques extrêmes comme les sécheresses, et par les avancées de la recherche théorique et empirique sur la sécurité environnementale (Environmental Security).

Concernant les changements des concepts de sécurité, la perception dite « classique » ou « nationale » prévalente dans les années 1970 se focalisait sur l'Etat, à travers la sécurisation des frontières territoriales par le pouvoir militaire (Sheehan 2005: 5). Cette perception a radicalement changé depuis la fin de la Guerre Froide. La perception des menaces a été élargie dans le cadre de la « sécurité globale »: au delà des menaces strictement militaires, des dangers économiques, politiques et écologiques aux niveaux national et international sont alors pris en compte (Buzan 1991: 15- 20). Par ailleurs, l'interdépendance accrue des pays industrialisés par les relations économiques et financières ainsi que par la dégradation globale

de l'environnement aggrave leur vulnérabilité vis-à-vis des évolutions en dehors de l'Etat territorial. Alors que dans le concept classique des stratégies militaires répondaient à des menaces elles-mêmes essentiellement militaires (Ayoob 1995: 5), la nouvelle perception de la sécurité exigeait une adaptation des stratégies. Dans ce contexte, comme nous l'analysons dans ce sous-chapitre, la politique de développement et la prévention civile des conflits jouent un rôle croissant dans la prévention des crises et des guerres. L'interdépendance entre la paix et le développement devient alors un aspect essentiel des politiques internationales, fait accentué par les rapports des Secrétaires Généraux des Nations Unies, de l'OCDE et de la Commission on Global Governance (Boutros-Ghali 1992; Annan 2000; 2001 ; DAC 1998 ; CGG 1995: 89 f). Nous développons dans ce contexte le concept de la sécurité humaine (Human Security) et son institutionnalisation par le programme de développement des Nations Unies en 1994. Ce concept définit sept catégories de menaces potentielles incluant la sécurité économique, de la santé ou encore de l'environnement (UNDP 1994: 23).

Nous abordons ensuite *le changement de la perception politique des facteurs écologiques de la sécurité*. L'attention politique accordée au rôle de l'environnement et des ressources naturelles pour la sécurité a considérablement augmenté dans le cadre des débats internationaux sur les effets du changement climatique. Le rapport britannique sur le coût économique de ce phénomène (Stern 2006), le traitement du sujet par la conférence des Nations Unies sur le climat (IISD 2006) et surtout la publication du quatrième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC) en 2007 (IPCC 2007c; IPCC 2007b) ont davantage alimenté les discussions. Le débat du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le changement climatique comme une menace potentielle de la paix mondiale et la reprise du sujet par le sommet G8 ainsi que par la présidence allemande de l'Union Européenne (UE) ont confirmé cette prise de conscience au niveau international. Nous démontrons par ailleurs que les stratégies de sécurité de l'UE ainsi que les appels du Haut Représentant de l'Union Européenne pour la Politique Etrangère et de Sécurité Commune, Javier Solana, reflètent également l'importance des liens entre sécurité et environnement (EU 2003b; Solana 2008). Par ailleurs, les services de la coopération internationale au développement prennent également de plus en plus en compte ces phénomènes (DFID 1999/2000; Halle/Dabelko et al. 2000 ;FAO 2005; FAO 2007). Tout comme le IPCC, le conseil scientifique sur les changements globaux du gouvernement allemand (WBGU) avertit que les PED seront très affectés par le changement climatique et, ne disposant que de faibles capacités d'adaptation, peuvent être particulièrement touchés par des conflits qui en résultent (WBGU 2007). Dans le contexte de ces débats au sein de

multiples institutions, une large place est accordée aux dangers de la pénurie en eau pour le développement humain et la stabilité sociale.

Dans le sous-chapitre suivant, nous analysons *le rôle des ressources en eau pour la sécurité humaine et pour l'émergence de conflits violents à l'intérieur des Etats*. La gestion et la répartition de l'eau ont toujours impliqué des conflits, le phénomène en soi n'est donc pas récent (Taylor 2006). Cependant, depuis quelques années l'expansion horizontale et verticale de ces conflits et leur impact ont connu une intensité et une fréquence considérables, provoquant souvent une déstabilisation sociale au-delà de l'enjeu local. D'une part, la rareté de la ressource peut avoir un impact sur la sécurité quand elle provoque directement ou indirectement des affrontements violents. D'autre part, un accès insuffisant à l'eau menace la « sécurité humaine » par son danger imminent pour les conditions de vie et de développement des êtres humains (Khagram/Clark 2003: 112 ; UNDP 2006: 3).

Les conflits autour de l'eau ont plusieurs caractéristiques communes avec d'autres types de conflits. Ils sont issus d'intérêts différents et souvent contraires qui impliquent des actions conséquentes (I.A. 1996: 3), et ils sont insérés dans un contexte social et politique inégal, souvent une cause structurelle de leur émergence (Imbusch/Zoll 2005: 71, 119). Par ailleurs, autant que les conflits sociaux analysés par Coser, les conflits autour de l'eau sont souvent une lutte pour des normes ou des statuts sociaux, pour le pouvoir et des ressources rares (Coser 1965: 232). Les implications très larges de la gestion de l'eau et les relations de pouvoir inhérentes expliquent pourquoi des intérêts non directement liés à la ressource peuvent considérablement influencer la genèse et le déroulement des conflits. Pour ces raisons, nous arguons pour une compréhension des conflits autour de l'eau en tant que conflits sociaux, insérées dans des structures sociopolitiques.

Nous consacrons un autre sous-chapitre à *la question des conflits internationaux sur l'eau*. Dans les années 1990, les mises en garde alarmistes de « guerres de l'eau » ne semblaient laisser aucun doute: le célèbre article « Water Wars » et les propos du président de la Banque Mondiale, Ismail Serageldin et du Secrétaire Général des Nations Unies, Boutros Boutros Ghali (Sridhar 2003, Thomson 2005) étaient parmi les avertissements les plus inquiets voir défaitistes. L'argument d'une forte concurrence entre riverains de ressources transfrontalières dans le contexte de la pénurie croissante en eau et de conflits possibles reste pertinent. Néanmoins, les interdépendances hydrauliques, économiques ou autres entre les pays riverains, l'institutionnalisation des échanges créés par ces liens ainsi que les coûts économiques et politiques élevés d'une intervention armée expliqueraient pourquoi la coopération prévaut dans la plupart des cas (Wolf/Shira et al. 2003: 1123). Wolf argue que le

plus grand potentiel de conflits autour de l'eau se situe à l'intérieur des Etats, au niveau national et local (Wolf 1999: 119). Cependant, un enjeu nouvel et potentiellement délicat dans ce contexte est la gestion des ressources souterraines transfrontalières. Alors que des implications d'une mobilisation accrue de ces ressources souvent non renouvelables sont déjà visibles aujourd'hui (Mutin 2000: 143), une réglementation internationale n'existe pas encore pour tous les aspects cruciaux de cet utilisation (Struckmeier 2005: 72). Néanmoins, une équipe du programme hydrologique international de l'UNESCO prépare un traité international concernant ces questions (Stephan 2006; 2008).

2. L'ETAT ACTUEL DE LA RECHERCHE SUR LES CONFLITS AUTOUR DE L'EAU A L'INTERIEUR DES ETATS

Les conflits autour de l'eau représentent à ce jour beaucoup plus une menace – et sont souvent déjà réalité – au niveau infra-étatique qu'au niveau international (Lonergan 2001: 122; Dabelko/Carius et al. 2004: 2). Pourtant, les approches théoriques et méthodologiques pour l'analyse de ces conflits sont limitées. Elles se concentrent pour la plupart soit sur un niveau très local, comme dans le contexte de la résolution des conflits sur l'irrigation, soit sur une perspective purement macropolitique qui néglige les enjeux régionaux et locaux. Afin de concevoir une démarche adaptée à la problématique, nous évaluons l'apport de la recherche dans trois domaines différents par rapport à l'objectif de l'analyse des conflits infra-étatiques autour de l'eau.

2.1 La recherche sur la « sécurité environnementale »

Premièrement, nous présentons brièvement la genèse et les principaux axes d'étude de ce domaine de recherche. Dès les années 1970/80, le sujet des liens entre environnement et sécurité apparaît dans les rapports internationaux sur l'état de l'environnement (Westing 1986 ; Meadows/Meadows et al. 1972 ; WCED 1987 : 19). A partir des années 1990, des organisations militaires comme l'OTAN et de développement comme l'OCDE initient leurs propres recherches sur ce sujet (Lietzmann/Vest 1999; DAC 1998; Halle/Dabelko et al. 2000). Dans la recherche scientifique nous pouvons distinguer quatre groupes de chercheurs principaux : (a) *Le groupe autour de Guenter Baechler et Kurt Spillmann, Zurich*, qui dans ses projets ENCOF, ECOMAN et ECONILE a démontré que les conflits violents sont moins une conséquence directe des changements environnementaux en soi que l'effet d'un « mal-développement » (Bächler 1994; Bächler/Böge et al. 1996; Bächler 1998; 1999; Bächler 2001; Bächler 2002; Bächler 2004). (b) *Le groupe autour de Thomas Homer-Dixon, Toronto*,

conclut que des conflits émergent souvent quand la dégradation d'une ressource est accompagnée d'une croissance de la population ou quand la migration de régions affectées par la dégradation provoque de nouvelles pressions écologiques et sociales dans les régions d'accueil ou de transit (Homer-Dixon 1991; Homer-Dixon/Barbier 1996; Homer-Dixon/Parcival 1998; Homer-Dixon 1999). (c) *Le groupe du Peace Research Institute Oslo (PRIO) sous la direction de Nils Petter Gleditsch*, ainsi que d'autres chercheurs, travaillent surtout sur les conflits liés à l'abondance de ressources naturelles (diamants, pétrole...). A travers des approches quantitatives, ces chercheurs expliquent le fonctionnement d'économies de guerre et démontrent que les facteurs contextuels du système politique et social respectif jouent un rôle décisif pour l'escalade ou non de la violence (Jean/Rufin 1996; Collier/Hoeffler 2000; de Soysa 2002 ;Hauge/Ellingsen 1998; de Soysa/Gleditsch 1999; Diehl/Gleditsch 2001; Gleditsch 2001). (d) *Le groupe du projet Global Environmental Change and Human Security (GECHS) sous la direction de Richard Matthew* s'appuie explicitement sur le concept de la sécurité humaine du PNUD et analyse plutôt les aspects macropolitiques et macroéconomiques de la protection de l'environnement dans le but de renforcer la coopération et de prévenir les conflits (Matthew/Dabelko 2000; Matthew/Fraser 2002; McDonald/Gaulin 2002; Matthew/Brklacich et al. 2003). Nous exposons par la suite *les résultats empiriques de ces études*. Une conclusion cruciale des différents projets de recherche est l'affirmation que la dégradation de l'environnement et le rationnement de ressources naturelles ne sont pas les seules causes de conflits violents. Les chercheurs s'accordent pour dire qu'il n'existe pas d'explication monocausale à l'escalade de la violence dans le contexte de changements environnementaux. La croissance des populations ainsi que le manque de démocratisation ont pu être écartés comme paramètres singuliers de la violence (Diehl/Tir 1998: 320 ; Midlarsky 1998: 341). Les variables politiques, sociales et économiques auraient une signification bien plus importante pour le déroulement de tels conflits que la dégradation de l'environnement (Gleditsch 1998: 387, Houdret/ Tänzler 2006). Par ailleurs, l'impact des changements environnementaux sur la stabilité sociale et politique dépendrait en grande partie des capacités d'adaptation des populations concernées.

Enfin, nous analysons *les déficits de la recherche dans le domaine de la sécurité environnementale*, à ce jour bien établie au niveau scientifique et de plus en plus demandée par les responsables politiques, surtout dans le contexte du changement climatique. Plusieurs problèmes fondamentaux rendent la transposition des connaissances acquises à d'autres cas ainsi que la généralisation des observations difficiles. Concernant l'apport éventuel de ces études à une meilleure compréhension des conflits autour de l'eau, des problèmes similaires

apparaissent. D'une part, la définition d'un « conflit environnemental » ou de « ressources » ainsi que les causes potentielles considérées dans les études empiriques diffèrent d'un groupe de chercheurs à un autre. D'autre part, les projets se sont pour la plupart concentrés sur l'étude de cas de conflits violents sans prendre en compte un règlement pacifique des divergences d'intérêt, des adaptations réussies aux changements ou encore de nouvelles formes d'organisation sociale aidant à résoudre les problèmes (Biermann/Petschel-Held et al. 1998: 273 ; Mc Donald/Gaulin 2002: o. S.). Par ailleurs, le contexte sociopolitique et culturel n'a été considéré que très partiellement dans les études empiriques (Matthew/Brklacich et al. 2003: 7 ; Hauge/Ellingsen 1998: 299). Ceci ne permet pas d'évaluation comparative des vulnérabilités ou des capacités économiques, sociales, politiques, financières d'adaptation. Une autre critique se réfère à la prépondérance pour ce domaine de recherche des scientifiques européens et nord-américains, ce qui inclurait peu de perspectives des PED, pourtant plus affectés par ces conflits. Selon certains auteurs, les chercheurs provenant des pays qui sont largement responsables de l'exploitation non durable des ressources naturelles ainsi que du changement climatique auraient tendance à réduire les enjeux de ces mutations à des menaces pour le monde industrialisé (Dalby 2002: xxxi-i, 146 ; Doran 1995: 202 ; Matthew 1995: 18).

Même si la recherche sur la sécurité environnementale a le mérite d'avoir attiré l'attention sur l'importance de ce phénomène et d'avoir proposé des pistes de réflexion ainsi que des résultats d'études intéressants, nous jugeons ces approches insuffisantes pour l'analyse des conflits autour de l'eau.

2.2 La recherche sur les biens communs (Common Pool Resource Theories)

Les théories anglo-saxonnes sur la gestion des biens communs analysent le comportement humain dans l'utilisation de ressources naturelles et les processus de décision individuels et collectifs y afférents (par exemple Olson 1985; Ostrom 1990; Ostrom/Gardener et al. 1994; Ostrom 1997; Libecap 2003). Les approches se basent sur les hypothèses du choix rationnel des acteurs minimisant leurs coûts et maximisant leurs bénéfices. A un degré d'abstraction élevé, elles modélisent le comportement des acteurs, souvent selon les théories des jeux. Dans ce sous-chapitre nous développons d'abord *les arguments principaux de cette recherche* et surtout des critères pour une gestion efficace de ressources naturelles développés par Ostrom et devenus une référence clé dans le domaine scientifique et pratique (Ostrom 1990: 131).

Deuxièmement, nous analysons *l'utilité des approches présentées pour l'analyse des conflits autour de l'eau*. Malgré le fait qu'une grande partie de ces approches soit déduite

d'observations dans le domaine de l'irrigation, elles ne sont, à notre avis, pas adaptées à l'analyse des conflits autour de l'eau. Nous identifions trois problèmes particulièrement importants à cet égard. D'abord le manque de prise en considération de facteurs explicatifs du comportement des acteurs n'émanant pas du contexte strictement local. Des variables importantes comme le contexte macro-politique ou l'influence d'acteurs régionaux ou nationaux sont bien souvent négligés tout comme le rôle d'autres acteurs, domaines d'activité ou régions géographiques pouvant cependant jouer un rôle crucial pour la gestion des ressources. Ensuite, la compréhension de « l'efficacité » dans la gestion d'un bien mais aussi dans les comportements sociaux est réduite par le choix d'une forte stylisation des acteurs. La compréhension de leur motivation est alors limitée aux enjeux de la gestion de la ressource, sans prendre en compte d'autres objectifs éventuellement importants (Cleaver 2000: 2; Pitman 2002: 33). Le critère d'efficacité dans la gestion est le plus souvent défini selon des termes économiques qui néglige les aspects sociaux et écologiques. Troisièmement, les causes profondes de conflits et les différentes possibilités de leur déroulement ne sont pas suffisamment analysées. Nous estimons que des aspects essentiels ayant trait à la genèse et à l'escalade des conflits, aux possibilités de coopération ou de médiation, ou encore à l'adaptation des collectifs face à une menace de pénurie ne sont pas pris en compte dans la recherche sur les conflits dans ces approches.

2.3 La recherche sur les conflits

La recherche sur les conflits est souvent centrée sur un type de conflit – interethnique, religieux, international ou autre. Jusqu'à présent, les conflits autour de l'eau n'ont été que très peu analysés à travers ces approches alors que, surtout en considérant le concept de la « transformation des conflits », ces démarches nous semblent très utiles dans ce contexte. Dans ce sous-chapitre nous présentons d'abord *une hypothèse de base de cette approche, à savoir celle d'une fonction constructive des conflits*. Elle suppose que ceux-ci émanent d'inégalités structurelles qui, à travers une marginalisation de certains groupes de population et une polarisation des relations sociales, peuvent mener à des confrontations violentes (I.A. 1996: 8). Cependant, les conflits sont considérés comme des facteurs potentiellement positifs et des dynamiques constructives permettant de concilier à moyen et long terme des différences d'intérêts. Ils peuvent ainsi faciliter les changements sociaux structurels et ainsi renforcer le système social. Pour ces raisons, Simmel confère une fonction socialisatrice aux conflits et, tout autant que Coser, les considère comme des phénomènes normaux pour toute relation sociale (Simmel 1908: 192 ; Coser 1965: 232).

Deuxièmement, nous introduisons le concept innovateur de la « transformation » des conflits qui permet de dépasser des difficultés inhérentes aux approches de la « gestion » ou de la « négociation » des conflits. Contrairement à ces deux dernières, cette approche de transformation vise explicitement les causes structurelles des conflits. Son objectif n'est pas de restaurer une situation telle qu'elle était avant le conflit, mais d'en transformer les causes initiales qui concernent souvent le fonctionnement d'institutions ou de processus de décision (Reimann 2004: 13 ;Garcia 2006: 40). Dans ce but, l'approche vise à long terme à transformer les relations sociales entre les groupes de population avec la participation active de ces personnes mêmes et représente donc avant tout un processus endogène (Bush/Folger 2005: 232 ; Fisher/Jawed et al. 2000: 149). Les conflits ont alors une signification profondément différente de celle qui leur est conférée dans d'autres théories : ils sont simultanément résultats et moteurs pour dépasser les divergences d'intérêt ou de pouvoir ainsi que des situations d'injustice (Weller/Kirschner 2005: 20). La troisième partie de ce sous-chapitre analyse *les acteurs potentiels de la transformation*. Vu l'importance du caractère endogène du processus de la transformation des conflits, ses acteurs sont les personnes ou institutions-clé de la société elle-même. Lederach et d'autres distinguent trois principaux groupes d'acteurs au niveaux national, intermédiaire et local, ayant chacun un rôle particulier à jouer dans le processus de transformation (Lederach 1994; Diamond/Mc Donald 1996; Lederach 2000; Reychler/Paffenholz 2000; Miall 2004).

Considérant les trois approches théoriques développées ci-dessus, nous constatons que malgré des progrès de la recherche dans des domaines voisins, il n'existe pas à ce jour d'approche spécifique dédiée à l'analyse des conflits autour de l'eau. Ces déficits méthodologiques et théoriques ont un impact négatif sur la recherche des causes de ces conflits et sur le développement d'options politiques adéquates. Les questions hydrauliques concernent une multitude de niveaux d'analyse et peuvent toucher des questions sociales, environnementales, économiques, politiques et culturelles. Cela explique la complexité des conflits, souvent liés à des enjeux plus vastes que le désaccord sur la répartition de la ressource. Le concept de la transformation des conflits permet alors une approche globale et la prise en compte de plusieurs facteurs et types d'acteurs importants dans la genèse et le déroulement de ces affrontements. Cette approche offre ainsi des entrées intéressantes pour dépasser les déficits des deux théories expliquées auparavant.

3. L'EMERGENCE ET LA GESTION DES CONFLITS DANS LE SECTEUR DE L'EAU: L'APPROCHE D'ANALYSE

Compte tenu de l'insuffisance des outils théoriques et méthodologiques existants pour l'analyse des conflits autour de l'eau et des modes de transformation, nous proposons une nouvelle approche que nous présentons dans ce chapitre. Celle-ci est basée sur la recherche sur les conflits et adaptée spécifiquement au contexte des conflits autour de l'eau au sein des Etats.

3.1 Les conflits autour de l'eau en tant que différents d'intérêts sociopolitiques : définition des termes utilisés et formulation des questions de recherche

Tout d'abord, *nous clarifions la notion de « conflit »* telle que nous l'utiliserons dans le présent travail. Tenant compte du contexte complexe de la gestion de l'eau expliqué dans le premier chapitre, nous considérons les modes de gestion de la ressource comme une matérialisation des rapports de force sociaux et politiques. Pour cette raison, nous interprétons les conflits autour de l'eau comme expression de différences d'intérêts sociopolitiques entre deux partis ou individus ou plus.

Conformément à la définition de Dahrendorf des conflits sociaux, *nous considérons les conflits autour de l'eau comme phénomène social*, déterminé en grande partie par la structure des entités sociales (Dahrendorf 1972: 24). Nous pouvons alors analyser les causes des conflits à travers l'étude des structures du système dont elles émanent. Dans le contexte présent, les rapports de force entre les partis sont particulièrement influencés par les structures socio-économiques et écologiques qui jouent ainsi un rôle important dans la genèse et le déroulement des conflits. Pour ces raisons, nous accordons une attention particulière dans notre analyse de ces conflits aux différents processus de marginalisation structurelle. *Concernant le déroulement des conflits*, notre approche est également adaptée au contexte de la gestion de l'eau. Nous supposons que ces conflits peuvent s'articuler de manière très variée, pouvant s'exprimer directement, par une confrontation physique ou non, ou encore indirectement, comme à travers des actes de sabotage ou autre. Pour cela, nous considérons une multitude de formes d'expression des conflits ne se limitant pas aux confrontations violentes. Par ailleurs, la recherche sur les conflits a montré que la perception des conflits mêmes et de leurs causes a une influence considérable sur le déroulement des hostilités et les stratégies adoptées. Pour cela, nous accordons une large importance aux perceptions subjectives des acteurs concernant, par exemple, des marginalisations subies, des confrontations ressenties ou encore des possibilités de médiation.

Nous développons par ailleurs *une approche de la « transformation des conflits »* basée sur les notions détaillées dans le chapitre 2.3. Nous considérons les conflits comme des moteurs potentiels de changement sociaux et leur expression comme nécessaire pour surmonter les difficultés structurelles. La transformation des conflits vise à une articulation et un règlement des différents de manière non-violente. A travers un changement des relations sociales, elle facilite des dynamiques sociales stabilisatrices au delà de l'enjeu du conflit même. Vu les multiples dimensions sociales, politiques, économiques et écologiques de la gestion de l'eau, les conflits y afférents ont un potentiel déstabilisateur important mais ils peuvent aussi contribuer à renforcer la cohésion sociale et la médiation non-violente des intérêts (Mathieu/Benali et al. 2001: 353 ff; FOEME 2005; Ohlsson 2000: 8). Sur la base de ces définitions, nous présentons *les questions centrales de notre recherche*. L'objectif de ce travail est une analyse pertinente des conflits autour de l'eau au Maroc qui tienne compte de l'interaction complexe entre le système écologique et le système social dans leur émergence. Pour cela, nous considérons les ressources terre et eau d'une part et les structures sociopolitiques liées à leur gestion d'autre part. Quatre questions centrales guideront notre recherche :

- a) Quelle est la relation entre l'accès inégal à l'eau et l'émergence de conflits autour de la ressource ?
- b) Est-ce que des inégalités socio-économiques peuvent contribuer à renforcer une discrimination écologique quand elles concernent les mêmes personnes ou groupes ? Et est-ce que, en sens inverse, les capacités socio-économiques peuvent contribuer à atténuer l'impact de problèmes écologiques ?
- c) Quelles sont les perspectives pour le renforcement de la coopération autour de l'eau et la transformation des conflits à long terme ? Quel est le rôle des acteurs et des institutions locaux dans ce contexte, et quelles pourraient être les institutions intermédiaires ?
- d) Quelles conclusions peut-on tirer de ces observations sur les conflits autour de l'eau pour des processus de changement sociaux et politiques plus larges ?

3.2 Le choix de l'agriculture irriguée au Maroc

Dans ce sous-chapitre, nous justifions le choix du pays ainsi que de l'objet d'étude dans le cadre de l'analyse des conflits autour de l'eau. Le Maroc convient à plusieurs égards à l'analyse des conflits autour de l'eau. Il est atteint d'une *forte dépendance des ressources en eau*, surtout du secteur agricole qui représente une part importante du PIB et dont dépend la

majorité des emplois et des revenus dans les zones rurales. Simultanément, la disponibilité en eau est limitée et diminue même, ce qui est lié d'une part aux conditions climatiques et géologiques du pays, d'autre part aux effets du changement climatique et à la surexploitation des ressources non renouvelables. Par ailleurs, ce pays témoigne d'un *risque élevé de conflits* liés à la pénurie en eau d'une part et aux divergences d'intérêts sociopolitiques d'autre part, qui s'expliquent par la concurrence entre usagers de l'eau à différents niveaux et par les enjeux sociopolitiques de sa distribution. La pénurie en eau peut renforcer des inégalités structurelles, particulièrement prononcées dans les zones rurales, et ainsi aggraver les conséquences sociales et économiques. Du reste, le *rôle important des bailleurs de fonds étrangers dans le domaine hydraulique* de ce pays le qualifie également comme objet d'étude approprié. Nous considérons que, parmi d'autres facteurs, ces politiques peuvent avoir une influence sur la genèse des conflits autour de l'eau. Par ailleurs, vu la fonction exemplaire du Maroc parmi les PED, l'analyse des politiques d'adaptation à la pénurie et surtout du projet pilote d'un partenariat public-privé dans l'irrigation se prête à une évaluation importante pour de tels projets dans d'autres pays et par d'autres bailleurs de fonds. Concernant *l'objet de l'agriculture irriguée*, il convient particulièrement bien à l'étude des conflits autour de l'eau car il cristallise plusieurs développements potentiellement conflictuels. L'impératif d'économie en eau entraîne des restrictions pour les usagers et une concurrence accrue. D'autres processus économiques, politiques et sociaux accentuent par ailleurs la marginalisation de beaucoup d'agriculteurs et remettent en question le système étatique de la gestion de la ressource. Les rapports de force sociopolitiques inhérents à l'organisation de l'irrigation se trouvent alors également dans une phase de changement. L'irrigation représente à cet égard un champ d'observation particulièrement intéressant car il reflète les négociations d'intérêts entre acteurs locaux, régionaux et nationaux mais aussi publics, privés et civils ainsi que les mutations en cours dans plusieurs domaines de la société. Les observations des conflits autour de l'irrigation seront alors également instructives pour comprendre des processus sociaux et politiques plus larges. Nous justifions par ailleurs *le choix du périmètre irrigué du Souss*. D'une part, la pénurie en eau ainsi que ses effets y sont davantage prononcés que dans d'autres régions et se répercutent au niveau local sur l'environnement, l'emploi, les moyens d'existence et l'émergence de conflits. D'autre part, les acteurs publics, le secteur privé et la société civile sont tous les trois impliqués dans la gestion de l'eau, ce qui nous permet d'analyser leurs rapports de force. Finalement, c'est dans le Souss que le premier projet pilote avec une large participation du secteur privé dans l'irrigation est réalisé.

3.3 Le choix des niveaux d'analyse, des acteurs et des institutions

Les niveaux local et parfois régional se trouvent au centre de la présente analyse, car le potentiel de conflits y est élevé (UNDP 2006: 22 f.), mais en même temps les capacités de prévention et de transformation s'y développent. Par ailleurs, c'est ici que les liens entre l'accès à l'eau et les structures sociopolitiques tout comme les processus de marginalisation sont particulièrement prononcés et visibles. Aussi, des données sur ces processus peuvent être plus facilement recueillies au niveau local. Néanmoins, les structures et les développements au niveau national sont également pris en compte lorsqu'ils influencent le local, comme le font les systèmes politiques et sociaux. Dans la présente étude, nous analysons le rôle des acteurs et des institutions pour l'émergence, le déroulement et la médiation des conflits autour de l'eau. Dans ce contexte, le terme d'« institution » est restreint au sens d'organisation et n'inclut pas le sens de « valeur » ou « norme ». Toute autre utilisation du terme est spécifiée. Nous analysons les acteurs et les institutions suivantes : (a) les institutions publiques de la gestion de l'eau et du développement rural, (b) les acteurs du secteur privé dans le secteur de l'eau et de l'agriculture, et (c) les acteurs de la société civile actifs au niveau local.

Le roi marocain et les acteurs liés représentent un cas particulier pouvant appartenir à toutes les trois catégories, qui est également pris en compte. Une attention particulière est portée aux institutions intermédiaires, importantes pour la communication entre des acteurs de niveaux différents et la médiation et la transformation des conflits (Lederach 2000: 161 ff., voir aussi 2.3).

3.4 L'approche méthodologique

La méthode que nous adoptons pour l'analyse des conflits autour de l'eau se base sur les résultats des études empiriques et des déficits des trois branches de recherche mentionnées. Dans ce sous-chapitre, avant de détailler les hypothèses de recherche, nous présentons d'abord les quatre étapes de notre approche d'étude. La première est celle de l'*identification des causes potentielles de conflit*. Elle consiste en une analyse des changements clés dans la région d'étude qui influencent les rapports de pouvoir et/ou accentuent la marginalisation de certains groupes de population. L'analyse de publications et les entretiens avec des agriculteurs, des experts, des responsables d'institutions publiques et privées ainsi que des acteurs de la société civile constituent les principaux outils de ce travail. Les initiatives de coopération et d'adaptation à la pénurie en eau sont également pris en compte. Dans un deuxième temps, nous procédons au *développement d'une typologie des conflits autour de l'eau et d'un questionnaire* sur la base des connaissances acquises dans la première phase de

travail. Pour différentes raisons, il ne nous semble pas pertinent d'établir cette typologie selon des critères liés à l'enjeu du conflit car il varie fortement selon les interlocuteurs. Pour cela, nous avons fait le choix d'une typologie centrée sur les acteurs – individuels ou collectifs – principaux de ces conflits. Nous développons par ailleurs quatre hypothèses de travail avec leurs variables explicatives ainsi qu'un questionnaire afin d'étudier ces hypothèses.

La troisième phase consiste en la *vérification de la typologie et l'enquête sur les causes des conflits et les possibilités de médiation*. Avant de procéder à l'ensemble des études de cas, nous discutons la typologie des conflits ainsi que le questionnaire avec nos partenaires marocains. Par ailleurs, nous choisissons deux assistants d'enquête originaires de la région et formés en géographie, avec lesquels nous menons une première série d'enquêtes test qui nous sert à refléter les questions abordées et la manière de conduire l'entretien. Après cette phase de tests, les enquêteurs procèdent à environ 90 entretiens dans quatre communes différentes, toutes concernées par une forte pénurie en eau. Nous interviewons quatre catégories d'exploitants agricoles, classifiées selon la taille de leurs terres, dont les deux plus petites sont particulièrement menacées de disparition face aux multiples défis économiques et environnementaux. Les enquêtes sont menées en deux temps permettant une situation de confiance et une vérification des réponses obtenues. Au delà de ces entretiens centrés autour du questionnaire, nous enquêtons sur six cas de conflits de manière plus détaillée. Les connaissances ainsi acquises nous aident alors à comprendre plus précisément les conditions d'émergence et de déroulement des conflits autour de l'eau. La quatrième phase de travail est celle de *l'exploitation et l'interprétation des données recueillies* et concerne d'une part l'exploitation des données à travers le programme Excel. D'autre part elle consiste en leur interprétation compte tenu des enquêtes qualitatives, des observations de terrain et de l'ensemble des connaissances acquises sur la région et les enjeux en question.

La dernière partie de ce quatrième chapitre est consacrée à la *justification et à l'explication de nos hypothèses de travail*. Ces hypothèses sont issues du contexte de la pénurie en eau développé dans le premier chapitre et des résultats de la recherche existante présentés dans le second chapitre. Par ailleurs, elles prennent explicitement en compte plusieurs des déficits identifiés dans d'autres approches. Nous considérons ainsi que des processus de marginalisation écologique et socio-économique sont des facteurs primordiaux dans la genèse des conflits. Le premier processus désigne un accès restreint à des terres fertiles et à une quantité en eau suffisante. Le deuxième est engendré par des décisions politiques et sociales aux niveaux local, régional et national et indique une répartition inégale des capacités

d'adaptation à la pénurie en eau. La marginalisation socio-économique peut alors renforcer une marginalisation écologique.

La première hypothèse est la suivante : « Des disparités écologiques, qui s'expriment dans un accès inégal à la terre et à l'eau, existent entre les agriculteurs de petites et de grandes exploitations. Ces disparités ont tendance à s'accroître ». Le développement de cette marginalisation écologique est analysé à travers une comparaison de l'accès à l'eau et à la terre des quatre types d'exploitations en 2006 et en 1996. Nous vérifions cette hypothèse à travers trois variables, dont les deux premières analysent dans quelle mesure les petites exploitations sont davantage concernées par ce processus que les grandes. La dernière variable examine l'impact de ces inégalités sur la production agricole.

La deuxième hypothèse est : « L'existence ou le manque de capacités socio-économiques peut accentuer ou affaiblir l'impact d'une marginalisation écologique. L'accès à des sources de revenu alternatives, à l'éducation ou encore à des structures de commercialisation avantageuses jouent un rôle dans ce sens ». Afin de vérifier cette hypothèse, les trois variables pour les capacités d'adaptation nommées ci-dessus sont examinées.

La troisième hypothèse est : « Les conflits autour de l'eau sont provoqués par des causes structurelles, parmi lesquelles la marginalisation joue un rôle important. Les exploitants dont les conditions de production sont rendues difficiles par la marginalisation sont davantage affectés par ce type de conflit ». Nous analysons cette hypothèse sur la base de la typologie élaborée auparavant. Nous estimons que la nature même des conflits autour de l'eau rend une évaluation objective de leur fréquence impossible et enquêtons alors la perception subjective de ce fait. Par ailleurs, nous incluons autant les conflits violents que les différents d'intérêts prononcés sans impliquer pour autant de violences.

La quatrième hypothèse est : « La résolution et la transformation réussie de ces conflits dépendent en grande partie de la légitimité des institutions et des personnes intervenant. Les organisations locales peuvent jouer un rôle important à cet égard ». La légitimité des acteurs et des institutions est analysée à travers trois variables: la satisfaction des enquêtés avec l'engagement de ces intervenants, l'évaluation de leur capacité à résoudre des problèmes techniques ou des conflits sociaux liés à la pénurie en eau, et celle du succès de leur initiatives.

4. LE POTENTIEL CONFLICTUEL CAUSÉ PAR L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES SOCIOPOLITIQUES AU MAROC

Ce chapitre analyse les structures sociales et politiques du Maroc afin d'identifier les éléments clés du fonctionnement sociopolitique sous le règne du roi Mohamed VI. Pour l'analyse des conflits autour de l'eau, la compréhension de ces structures et processus est importante car, comme nous l'avons expliqué, ces divergences d'intérêts autour de la ressource sont insérées dans le contexte sociopolitique.

4.1 Le système conventionnel du Makhzen

Ce sous-chapitre analyse le système de la monarchie constitutionnelle du Maroc établi depuis l'indépendance du pays. Nous explorons d'abord *la légitimité traditionnelle de la maison royale*. La constitution stipule que le roi contrôle largement les pouvoirs législatif et exécutif, nomme les ministres clé et préside des « commissions » ayant un pouvoir souvent supérieur aux institutions élues (Cubertafond 2001: 102). La constitution lui confère par ailleurs la fonction du « commandant des croyants », autorité religieuse suprême du pays. Cette double construction de la légitimité du roi, politique et religieuse, complique l'articulation de toute opposition politique car celle-ci encourt le danger d'être interprétée comme une remise en question de la légitimité religieuse du roi (Frégosi/Zeghal 2005: 40 ; Hammoudi 2001: 33). Depuis l'indépendance et surtout pendant le règne du roi Hassan II, la légitimité du roi repose par ailleurs sur un système d'alliances et d'élites, essentiellement basé sur un échange de dons et de faveurs (voir Hammoudi 2001: 23). Ce système du *Makhzen* transgresse tous les domaines de la société et confère à ses membres des avantages, parfois considérables, dépendants de leur degré de proximité de la maison royale. Au niveau local ce sont surtout des agents du *Makhzen*, rattachés au ministère de l'intérieur subordonné au roi, qui contrôlent largement la vie sociopolitique et reportent au ministère (Rajeb 2005: 150, Cubertafond 2001: 82). Contrairement aux institutions élues, qui n'existent qu'au niveau de la commune et ne disposent pas de représentant dans les villages même, les responsables du ministère de l'intérieur sont également présents à ce niveau très local. Certains observateurs affirment que la population est globalement convaincue que le pays a besoin du roi, même si des désaccords existent sur l'ampleur de ses droits (Desrues 2000/2001: 5), Néanmoins, des soulèvements sociaux violents en 2007 et 2008, protestant contre la pauvreté, la hausse du coût de vie et le manque de services sociaux, fragilisent la légitimité du gouvernement et du roi.

Nous analysons par ailleurs *les trois piliers traditionnels de la légitimité du roi du Maroc* (l'alliance avec les élites rurales, le contrôle de l'administration et de l'armée, et la neutralisation ou l'intégration des élites urbaines, voir Hammoudi 1997: 32 ff. ; Leveau 1985 ; Waterbury 1970) et concluons, qu'ils sont aujourd'hui soumis à de fortes modifications. La libéralisation politique et économique, l'émergence d'une vive société civile, et les débats ouverts sur les problèmes de développement, de corruption et de manipulation des élections même dans les rapports officiels (Meziane Belfkih/Azzimane et al. 2006) en sont des indicateurs. Néanmoins, des tabous politiques, des atteintes aux droits de l'Homme et des restrictions pour les médias persistent (RSF 2006; PNUD 2006). Dans ce contexte, les condamnations régulières des politiciens et des institutions étatiques par le roi peuvent aussi être interprétées comme un recours stratégique du roi, se repositionnant alors comme le seul et indispensable garant de l'unité nationale ainsi que comme médiateur entre les intérêts des différents lobbys (Santucci 1992: 429 ; Cubertafond 2001: 82). Nous étudions par la suite *le rôle des élites rurales royalistes*. La consolidation du pouvoir de la monarchie après l'indépendance du pays a été établie à travers plusieurs alliances. En zone rurale, la maison royale a procédé à la redistribution des anciennes terres coloniales pour former une nouvelle élite rurale, composée de membres du parti de l'indépendance, de notables locaux et d'agriculteurs royalistes (El Jihad 2001: 666, El Maoula El Iraki 2003: 22 f., Hammoudi 2001: 57, Pascon 1986: 37). Le « fellah marocain, défenseur du trône » (Leveau 1985) devint alors un élément essentiel du règne de la monarchie. Malgré la mise en place formelle d'un système électoral et d'institutions relativement décentralisées, un système d'alliances et de surveillance permet ainsi le contrôle des zones rurales par le roi. Nous observons néanmoins que ce système est aujourd'hui défié à plusieurs égards.

4.2 Le défi des structures et des acteurs établis

Nous approfondissons notre analyse du système sociopolitique en examinant *la légitimité des institutions démocratiques*. Malgré des élections régulières et de plus en plus transparentes, les partis et les institutions politiques au Maroc ne jouissent pas d'une grande légitimité. En effet, les politiciens semblent souvent davantage guidés dans la réalisation de projets par la corruption (T.I. 2006) et par leur contacts personnels au sein du système du Makhzen que par des mécanismes démocratiques. Ceux-ci en sont davantage affaiblis. Par ailleurs, l'ingérence du roi dans les processus de décision démocratiques ainsi que la marge de manœuvre restreinte des institutions élues contribuent à les décrédibiliser (Bendourou 2003: 59, Maghraoui 2001: 3, Benjelloun 2002: 93). Au niveau local, la faible légitimité des élus résulte

souvent en un respect plus grand pour les autorités locales, tels que le Caïd, le Cheikh ou le Moqqadem (Brouksy 2002: 119).

Par la suite, nous étudions *la représentation alternative des intérêts par la société civile et les groupes islamistes* ayant acquis un rôle social et une légitimité politique considérables au cours des dix dernières années. Bien que le statut et la marge de manœuvre réelle de la société civile soient très discutés (Hegasy 1997; Layachi 1998), son poids sur les décisions politiques d'une part, et sur l'amélioration des conditions de vie à travers ses projets dans des espaces délaissés par l'Etat d'autre part, témoigne de son influence croissante. Les nombreuses *organisations de la société civile* ne sont pas exemptes d'accusations d'opacité mais contribuent néanmoins à améliorer les conditions de vie de la population au niveau local et à former des lobbys parfois influents au niveau national. Par la réactivation de liens de solidarité traditionnels elles contribuent à renforcer les liens sociaux (Roque 2004: 18; Elloumi 2002: 24; Mahdi 1996: 428). Ces organisations, par ailleurs, occupent souvent une position intermédiaire entre l'Etat et la population, facilitant ainsi la communication et pouvant contribuer à prévenir l'escalade de conflits (Layachi 1998: 106). Cependant, leurs marges de manœuvre restent limitées par des prescriptions politiques et des contraintes financières et administratives. Comme la société civile, les groupes islamistes sont également contraints de respecter les limites du système politique. La légitimation religieuse de la fonction du roi, la stratégie d'une fragmentation des institutions religieuses sous Hassan II (Frégosi/Zeghal 2005: 40), l'introduction d'institutions religieuses contrôlées par le roi par Mohamed VI, tout comme l'interdiction de partis à connotation explicitement religieuse (Rogler 2005: 21), sont autant de tentatives de contrôle de ce champ potentiellement opposant. Nous analysons deux mouvements religieux de plus près : le mouvement « Justice et Equité », interdit à plusieurs reprises par l'Etat marocain et présidé par le Cheikh Ahmed Yassin, ainsi que le « Parti de la Justice et du Développement » qui acquiert une influence grandissante à travers sa participation aux élections. Nous concluons que la force de ces deux groupes, très différents, réside surtout dans leurs activités sociales et leur engagement dans des régions et des domaines délaissés par l'Etat.

La troisième partie de ce sous-chapitre développe la thèse de *la formation d'un « nouveau Makhzen »*. Nous analysons notamment les mutations de l'alliance traditionnelle entre la maison royale et les élites rurales. D'une part les conditions de la production agricole se compliquent à cause des problèmes de pénurie en eau et de dégradation des terres, la baisse de subventions et la concurrence croissante liée à la libéralisation. D'autre part, les réseaux économiques et les acteurs impliqués se diversifient et certains grands agriculteurs jouissent

d'une indépendance croissante vis-à-vis du Makhzen, liée à leurs réseaux personnels au Maroc et à l'étranger, aux revenus de l'immigration et à leur niveau d'industrialisation et d'éducation. L'implication croissante d'acteurs du secteur privé et de la société civile, s'engageant dans des domaines auparavant réservés à l'Etat, contribue également à ces mutations. Dans ce contexte, nous observons l'émergence d'un « nouveau Makhzen » constitué de nouvelles alliances avec certaines personnalités de la société civile ainsi que d'une élite économique. Cependant, vu l'accroissement des inégalités socio-économiques et le renforcement de la marginalisation de certains groupes de population, il nous semble incertain que cette nouvelle alliance soit une adaptation suffisante aux multiples défis de la légitimité du roi. Pour ces raisons, nous concluons qu'il existe un risque élevé de conflits.

5. LA POLITIQUE DE L'EAU: CHANGEMENTS ET CONFLITS POTENTIELS

5.1 Les problèmes de développement rural et l'importance stratégique de l'agriculture irriguée

Dans ce chapitre nous analysons les changements actuels dans le développement rural et la politique de l'eau afin de comprendre les possibles causes structurelles de conflits autour de l'eau. Nous démontrons qu'au Maroc *l'eau et la terre sont particulièrement importantes comme facteurs de développement mais aussi comme instruments de pouvoir*. Le pays est fortement affecté par la pénurie en eau, alors que cette ressource a une valeur importante autant par rapport au PIB que pour l'emploi et les revenus en zones rurales (MADRPM 2008: 7, HCP 2007: 11). Dans ces régions, la pauvreté persistante est aussi liée au partage très inégal des terres (Meziane Belfkih/Azzimane et al. 2006: 18 ; HCP 2007: 39). A travers une analyse historique, nous démontrons que l'objectif de la surveillance de la population rurale par le pouvoir central à travers le contrôle des moyens de production et notamment de l'irrigation a empêché des réformes structurelles du secteur agricole et entraîne jusqu'à ce jour de fortes inégalités. Nous analysons par ailleurs les liens entre politiques agricole et économique depuis la mise en place des programmes d'ajustements structurels dans les années 1980. Sur cette base, nous concluons que le contrôle étatique, dominant longtemps toutes les étapes de la production agricole, a privilégié les produits d'exportation hautement rentables, au détriment des cultures vivrières ou de première nécessité, aussi à la base de l'économie des exploitations familiales. Ceci a permis aux agriculteurs exploitant de grandes superficies irriguées de s'enrichir rapidement et a également provoqué des inégalités entre

zones irriguées et zones pluviales. Par ailleurs, la sécurité alimentaire du pays est aujourd'hui menacée par la forte dépendance au marché mondial.

5.2 Le concept et la mise en œuvre de la politique de l'eau

Dans ce sous-chapitre, nous analysons l'histoire de la politique de l'eau au Maroc depuis son indépendance et évaluons le fonctionnement des innovations institutionnelles depuis les années 1990 tenant compte de notre recherche empirique. La « politique des barrages » avec la création de réservoirs et de systèmes de répartition de la ressource mis en place par feu le roi Hassan II, a contribué à la *transformation de « l'eau du ciel » en « l'eau de l'Etat » (pour reprendre l'expression de Pascon)*. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses, la demande croissante en eau et le manque de cohérence des différentes institutions étatiques dans la gestion de la ressource, toutes ces évolutions, ont rendu nécessaire la mise en place d'un nouveau cadre législatif. Par ailleurs, nous constatons l'influence depuis les années 1990 de concepts internationaux tels que les approches participatives et la durabilité de la gestion environnementale (Mollinga/Bolding 2004: 241 f., 1 ff., WB 1993: 10). Au Maroc, la « loi 10-95 » réoriente fondamentalement la gestion de la ressource et appuie *la décentralisation de la gestion de l'eau* entre autre par la création de sept Agences de Bassin Hydraulique (ABH) à l'échelle régionale et la mise en place d'Associations d'Usagers de l'Eau Agricole (AUEA) au niveau local (Benyahya 2005). Ces dernières sont censées gérer la ressource au niveau local et maintenir les infrastructures des systèmes d'irrigation. Alors que dans la petite et moyenne hydraulique ces innovations institutionnelles ont souvent pu se baser sur des structures sociales existantes et être fonctionnelles dans de nombreux cas, la réforme a largement échoué dans les grands périmètres. Nos enquêtes à ce sujet ont montré que le haut degré de formalisation imposé, l'analphabétisme, la méfiance envers le membre obligatoire de l'Etat au sein de l'AUEA et les manques de moyens financiers et logistiques sont parmi les raisons principales de ces difficultés. Néanmoins, la mise en place des ABH visant une meilleure coordination de l'utilisation de l'eau entre les secteurs et les régions concernées a davantage atteint ses objectifs. Bien que les agences soient pour la plupart incapables d'accomplir toutes les tâches qui leur ont été attribuées à cause du manque de financement de leur fonctionnement, elles ont su imposer une gestion plus intégrée de la ressource. Cependant, le problème majeur de la surexploitation des nappes phréatiques par des pompages illégaux persiste. Au niveau national, le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat créé durant dans la même période est censé coordonner les besoins en eau des différents secteurs consommateurs et régions du

pays. Néanmoins, le degré élevé de centralisation, des problèmes de communication et le manque d'intégration des représentants des secteurs industriels, ainsi que la dominance au niveau du Conseil de représentants de l'Etat et non d'usagers mêmes (Chaouni 2005: 165) compliquent le fonctionnement de cette institution. Par ailleurs, le fait que ce conseil soit subordonné au Ministère de l'Intérieur et, par là-même, au Roi, suggère que l'objectif du contrôle politique prévaut à celui d'une gestion décentralisée. Globalement, la mise en œuvre des réformes dans la gestion de l'eau est jugée insuffisante (EU 2003a: 5, HCP 2007: 29 ff.).

5.3 Les priorités politiques et conflits potentiels dans le contexte de la pénurie en eau et de la libéralisation

Nous analysons l'impact de *la concurrence croissante liée à l'aggravation de la pénurie en eau* au Maroc qui souffrira d'une pénurie généralisée dès 2020, déjà visible dans plusieurs régions aujourd'hui. Outre l'impact environnemental, comme la dégradation des terres et la désertification, nous constatons une concurrence croissante entre les différents secteurs pour l'eau, qui s'articule notamment entre les secteurs touristique et agricole. Au niveau local, les rivalités déjà existantes entre usagers de l'eau sont aggravées par la baisse des nappes phréatiques. Car cette baisse, provoquée entre autre par l'utilisation de forages, des prélèvements en amont et une diminution des précipitations, rend l'accès à l'eau plus difficile et plus coûteux pour les agriculteurs ne disposant pas de forages. Les dégâts causés par la dégradation des ressources terre et eau sont estimés à 8% du PIB (EU 2003: 3) et menacent l'existence des plus démunis dont les capacités financières ne suffisent pas pour s'adapter à ce phénomène (Streichen 2003: 85).

Par ailleurs, nous évaluons *l'impact de la libéralisation économique et de la privatisation sur le secteur agricole* et estimons que ces processus représentent un défi majeur pour une grande partie des exploitants. La mise en place par le Maroc de plusieurs accords de libre-échange provoquera une concurrence aigüe sur le marché local et national ainsi qu'une baisse des subventions au niveau de toutes les étapes de la production et commercialisation agricole. Au niveau national, l'abolition des douanes d'exportation aura fort probablement un impact négatif important sur le budget de l'Etat, pourtant contraint d'importer des quantités croissantes d'aliments de base de plus en plus coûteux sur le marché mondial. Plusieurs études montrent qu'une grande partie des exploitations agricoles sera probablement incapable de faire face à ces défis, encore accentués par les contraintes liées à la pénurie en eau (HCP 2007: 30, Martin 2004). Les instabilités économiques et sociales provoquées par ces évolutions peuvent alors facilement mener à la propagation de manifestations et des conflits

parfois violents, tels qu'observés au Maroc dans les années 1980 et, plus récemment, en 2007 et 2008 (Bennani 2007: e. Q., Houdret/Kievelitz et al. 2008). Après une longue période presque dirigiste la libéralisation économique s'exprime aujourd'hui aussi par le retrait de l'Etat du secteur agricole et de l'irrigation. La cession des terres agricoles de l'Etat SODEA et SOGETA sans application conséquente des cahiers des charges concernant des critères sociaux et environnementaux (Zyad 2007), l'encouragement du départ en retraite anticipée au sein des institutions publiques, ainsi que la privatisation et la réduction de certains services de la gestion de l'eau agricole causent un sentiment d'insécurité et de vulnérabilité accrue auprès des agriculteurs. Comme dans le cas du prestigieux projet de partenariat public-privé pour l'irrigation dans le secteur El Guerdane (voir chapitres 6 et 7), la tendance de privatisation des sources publiques d'eau minérale crée une insatisfaction croissante auprès de ceux qui se trouvent pénalisés.

Globalement, nous observons que les inégalités sociales en zones rurales sont accentuées par les effets de la libéralisation économique et de la pénurie en eau. Conjointement avec les changements des politiques de l'eau et du développement rural, ces évolutions remettent en cause les mécanismes de légitimation du pouvoir à travers la répartition des ressources naturelles en terre et en eau. La compensation des contraintes subies ne fonctionne pas à ce jour selon des principes d'un Etat de Droit mais suit plutôt la logique du système makhzénien, privilégiant la nouvelle élite. Le degré d'organisation croissant des représentants d'intérêts en dehors de ce système et l'exaspération de beaucoup, face à ces évolutions, peut, à moyen terme, constituer une menace sérieuse pour la paix sociale dans le pays.

6. LA REGION DU SOUSS ET LE PROJET DE PRIVATISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU D'IRRIGATION

6.1 La concurrence croissante autour des ressources naturelles entre les grands investisseurs et les agriculteurs exploitant de petites superficies

Nous analysons ici les causes et les effets de la pénurie en eau dans la région du Souss, au Sud du Maroc. Le premier sous-chapitre retrace *l'évolution historique de l'activité agricole dans la vallée*, caractérisée par une importance stratégique au niveau national d'une part et une forte dégradation des ressources en eau et des terres d'autre part (ORMVA-SM 2001, CNSEC 2001, Baroud/El Arabi 1996). La forte expansion de l'agriculture irriguée, l'urbanisation et le développement du secteur touristique à Agadir et aux alentours ont provoqué une augmentation importante de la demande en eau. La surexploitation de la ressource à hauteur

de 179% (Bzioui 2005: 24) a causé une baisse spectaculaire de la nappe phréatique à plusieurs endroits, qui a asséché de nombreux puits à usages domestique et agricole. L'expansion rapide de forages privés illégaux ainsi que les effets du changement climatiques menacent davantage le système écologique (IPCC 2007d: 451). Au delà de l'impact écologique, les effets socio-économiques sont importants puisque plusieurs milliers d'hectares de terrain agricole ont été abandonnés suite à la dégradation des terres et à la pénurie en eau (Alami 2007: 13). Le taux de migration vers des centres urbains, d'autres régions du Maroc, ou vers l'étranger est très élevé. Néanmoins, la région continue à jouer un rôle important, autant pour l'économie nationale que pour les alliances du pouvoir central.

L'importance stratégique de la région s'est précisée dès l'après-indépendance, lorsque les terres des anciens colons ont été distribuées aux alliés du régime makhzénien. Jusqu'à ce jour, les grands propriétaires agricoles cultivant des produits à haute valeur ajoutée occupent souvent des places importantes dans la politique régionale, au parlement national, au sein de l'armée ou encore parmi l'équipe des conseillers et des proches du roi. Par ailleurs, l'orientation de la région sur des cultures d'exportation est importante pour la rentrée de devises au niveau national, le Souss contribue entre autre à la hauteur de 74 % à la production nationale d'agrumes (Kabbaj 2006: 4). Néanmoins, les conditions de la production agricole se sont fortement détériorées. L'augmentation du coût des terrains et de l'irrigation, l'accès difficile aux structures de commercialisation rentables, le manque de capital pour le financement de l'adaptation technique à la pénurie en eau et le pouvoir politique considérable de certains grands exploitants menacent la survie des petites et moyennes exploitations. Les disparités entre les grands investisseurs privés et la majorité des petits et moyens exploitants se creusent et l'accès à l'eau est un facteur important dans ce processus, comme l'a démontré Elmahdad (ElMahdad/Ouhajou et al. 2005, ElMahdad 2003).

6.2 La marge de manœuvre restreinte des institutions étatiques et des groupes d'utilisateurs de l'eau

Malgré de nombreuses études alarmantes sur la situation des ressources en eau dans le Souss, nous constatons aujourd'hui un large *échec des institutions étatiques à imposer une gestion durable de la ressource* dans la région. Nous identifions deux raisons majeures de cet échec : d'une part ces institutions sont prises entre les impératifs souvent incompatibles de la libéralisation *et* de la protection des ressources. D'autre part, nos enquêtes sur le terrain ont montré le poids considérable des grands investisseurs agricoles à un niveau politique élevé qui limite sérieusement la marge de manœuvre de ces institutions.

La libéralisation de la gestion de l'eau s'est traduite entre autre par une réduction des services et du personnel de l'Office Régional de la Mise en Valeur Agricole (ORMVA) et par la mise en place de structures décentralisées, telles que l'ABH et les AUEA. Les résultats de nos enquêtes ont montré que les marges de manœuvre politique et financière des deux grandes institutions pour la gestion de l'eau en milieu rural, l'ORMVA et l'ABH, ne sont pas suffisantes à ce jour pour répondre de manière efficace aux défis environnementaux, sociaux et politiques posés par la pénurie en eau. La mise en place de structures consultatives et décentralisées, prévues dans la loi 10-95 et censées accompagner le retrait partiel des institutions publiques de la gestion agricole et de l'eau, est largement insuffisante. La décentralisation de la gestion de l'eau et la responsabilisation des usagers sont caractérisées par un manque de moyens financiers, personnels et matériels et par l'absence d'un appui politique adéquat aux nouvelles institutions et instruments. Deux exemples corroborent cet argument. Premièrement, malgré quelques succès dans l'équipement de parcelles en irrigation localisée subventionnée à la hauteur de 60% par l'Etat, la majorité des agriculteurs n'ont pas encore adopté cette technologie. Nos études sur place ont démontré que les difficultés majeures dans ce contexte sont le manque de moyens des agriculteurs, la taille trop petite des exploitations pour une installation rentable, la complexité des procédures administratives et techniques et le statut de propriété souvent peu clair des terrains. Par ailleurs, la mise en place de l'irrigation localisée n'est pas dans tous les cas la meilleure solution à adopter mais le conseil technique et économique au service des agriculteurs est insuffisant. L'autre exemple est celui de la « police de l'eau » : moins d'une dizaine d'agents de l'ABH est responsable pour la surveillance de 27 000 km² de terrain et ne disposent pas de suffisamment de moyens de transport. Par ailleurs, dans la majorité des cas, aucune suite juridique n'est donnée aux accusations de creusement illégal de forages par les tribunaux responsables.

Cependant, la région du Souss est également caractérisée par une forte mobilisation d'organisations locales, de solides structures d'entraide et la présence de nombreuses entreprises locales. Pour cette raison, nous analysons les *conditions d'émergence et les domaines d'activité de la société civile locale* ainsi que l'apport de ces organisations et des AUEA à une gestion locale de l'eau et de la pénurie. Nous concluons que l'augmentation importante de la concurrence pour l'eau est dans beaucoup de cas aggravée par une disponibilité inégale de ressources financières, techniques et sociales permettant une adaptation à la pénurie entre les agriculteurs. Cependant, des organisations locales, grâce à leur légitimité auprès de la population, peuvent contribuer à résoudre des problèmes techniques ou sociaux résultant de la pénurie. Tout comme les institutions étatiques, les

initiatives locales sont cependant restreintes dans leurs capacités d'action par la présence et le poids politique des entrepreneurs privés.

6.3 Le partenariat public-privé dans le projet pilote El Guerdane

Dans le secteur de l'eau potable, les partenariats public-privé sont d'usage depuis longtemps et les problèmes d'alimentation inégale entre quartiers aisés et pauvres résultant souvent d'une gestion privée bien connus (Houdret/ Shabafrouz 2006). Le secteur de l'irrigation ne connaît que quelques exemples de ce type de contrat qui se limitent pour la plupart à une délégation de certaines activités (Tardieu/Préfol et al. 2005; Molle/Berkoff 2007). Nous soulignons que le projet El Guerdane est en ce sens une nouvelle expérience, car il prévoit une domination du secteur privé, en charge de la mobilisation *et* de la distribution de la ressource par une infrastructure financée et mise en place en grande partie par lui-même. Le projet a été largement appuyé par des bailleurs de fonds internationaux et, avant même sa mise en œuvre, vanté comme exemplaire par la « International Finance Corporation » de la Banque Mondiale (IFC 2004). Nous analysons par ailleurs *les modalités de cette mobilisation et distribution de l'eau par un acteur privé*, conçue pour porter secours à une zone très affectée par la pénurie en eau dans le Souss. 40% des agrumes produites au niveau régional (Gueddari 2006) sont cultivés ici, mais la surexploitation des ressources en eau a provoqué un abandon d'environ 16 000 ha de plantations (UN-Habitat 2004: 47, ABH-SM 2003: 21). Le projet pilote prévoit d'alimenter environ 600 exploitations agrumicoles exclusivement. L'eau sera distribuée sur une superficie totale de 10 000 ha à travers une adduction reliant la zone à un barrage à 90 Km ainsi que par un réseau d'allocation d'environ 300 km. En 2004, l'appel d'offre pour le projet a été remporté par le groupe Omnium Nord Africain (ONA), la mise en eau du réseau est prévue pour l'été 2008. Les exploitants bénéficiaires du projet devront financer l'équipement de leurs parcelles en irrigation localisée et payer des frais de raccordement, d'inscription et de consommation en eau qui s'élèvent à environ 17 000 € (subventions incluses) pour un terrain de 15 ha. Vu la quantité d'eau restreinte fournie par la société qui ne suffit pas pour l'irrigation des parcelles agrumicoles, les agriculteurs devront par ailleurs financer l'irrigation additionnelle par des forages.

Notre analyse du montage financier, technique et administratif particulier de ce projet corrobore l'hypothèse d'une *privatisation à travers une « royalisation »*. En effet, nos enquêtes ont révélé que les contrats pour la mise en œuvre des travaux coûteux du projet, de la gestion et même pour la fabrication des équipements nécessaires (tuyaux particuliers et autres) sont confiés à des entreprises faisant partie totalement ou en grande partie du même

consortium de l'ONA, appartenant majoritairement à la famille royale du Maroc. Outre l'influence considérable de l'ONA sur les marchés concernés par la réalisation du projet, ce procédé crée les conditions idéales pour des investissements futurs du consortium dans le secteur lucratif d'exportation d'agrumes. *L'étude détaillée des aspects financiers* montre par ailleurs qu'une grande partie des coûts est financée par la « Fondation Hassan II », utilisant des fonds de l'Etat qui, bien que publics, sont retirés du contrôle du parlement et mis sous la tutelle d'un comité présidé par le roi Mohamed VI. D'autres auteurs ont signalé cette mise sous tutelle de fonds publics au roi pratiquée dans de nombreux autres domaines (Hibou/Tozy 2002). Par ailleurs, dans le contexte des nombreux débats sur un large engagement du secteur privé dans l'agriculture et l'irrigation, par exemple dans la région du Gharb, ce projet pilote permet à l'ONA de se positionner comme acteur clé sur un marché à forte expansion. Au niveau local, la sécurisation de la production agrumicole de 600 exploitants soigneusement sélectionnés n'est pas sans rappeler l'alliance historique des élites rurales au Makhzen par l'attribution des ressources en terre et en eau. Le poids économique et souvent aussi politique important d'un grand nombre de ces bénéficiaires corrobore par ailleurs la thèse de l'émergence d'un « nouveau Makhzen » économique développée dans le chapitre 4.

Notre étude signale *plusieurs problèmes clé dans la conception du projet* qui risquent de nuire à son fonctionnement technique et social. D'une part, la répartition des risques entre la société gérante, le partenaire public et les agriculteurs est très inégale. Les contrats d'abonnement des exploitants révèlent que le projet est basé sur des estimations de disponibilité d'eau improbables. La pénurie de la ressource en eau au delà de 15% de la quantité attendue et nécessaire pour un fonctionnement rentable du projet entraînera des coûts élevés pour les agriculteurs. Au delà de 22,75% de déficit, possibilité jugée assez probable dans un contexte de changement climatique et de sécheresses, une obligation pour le partenaire public de dédommager le consortium privé pour la perte de gains entre en vigueur. D'autres problèmes du projet consistent en l'équipement de 10 000 ha répartis sur une superficie totale de 30 000 ha. Ceci accentuera d'une part la concurrence entre usagers d'eau agricole car des terrains alimentés par le projet se trouveront à proximité immédiate de terrains souffrant de pénurie en eau. D'autre part, cela renforcera la pression sur la ressource en eau puisque les agriculteurs devront continuer à pomper l'eau pour l'irrigation par des forages. Pour ces raisons, nous jugeons que le projet El Guerdane ne rendra la gestion durable de la ressource que plus difficile, bien que cet objectif soit mis en avant par L'ABH. Aussi, la conception du projet ne prévoit ni mesures de compensation pour les agriculteurs ne bénéficiant pas de cette

irrigation, ni, contrairement aux principes de la loi de l'eau 10-95, l'implication efficace et participative des membres du projet dans sa gestion.

Sur la base de ces observations nous concluons que le montage de ce projet pilote corrobore notre hypothèse que *la gestion de l'eau demeure aujourd'hui encore une matérialisation des rapports de pouvoir* et, en l'occurrence, de la domination du système makhzénien sur l'implication des acteurs de la société civile ou du secteur privé indépendant.

7. LES RESULTATS DES ETUDES EMPIRIQUES: CONFLIT ET COOPERATION DANS LA REGION D'EL GUERDANE

7.1 Une typologie centrée autour des acteurs des conflits pour l'eau

Nous présentons ici notre *typologie des conflits autour de l'eau*, centrée autour des acteurs majeurs impliqués (Houdret 2008), que nous avons développée sur la base des observations de terrain et des résultats des enquêtes menées dans la région du Souss. Par « acteur » nous comprenons ici aussi bien les acteurs individuels, agriculteurs pour la plupart, que collectifs comme des associations ou des institutions publiques. Cette typologie est basée sur des idéotypes wébériens (Weber 1995 [1904]) et fait alors à fortiori abstraction de la réalité sociale, où les types distingués ici peuvent se recouper. Néanmoins, nous avons choisi cette approche car elle permet une compréhension des motivations subjectives des individus et la prise en compte des contextes de marginalisation différents et individuels. A partir de l'analyse réalisée sur la base de cette typologie, nous pouvons alors comprendre les conditions d'une escalade potentiellement violente ou d'une approche coopérative aux conflits autour de l'eau. Nous avons identifié *cinq types de conflits autour de l'eau* pouvant être complétés par les enquêtés si besoin en est: (a) les conflits entre agriculteurs en général ; (b) les conflits entre agriculteurs de grandes et de petites exploitations ; (c) les conflits entre agriculteurs et l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole ; (d) les conflits entre les utilisateurs d'eau potable et ceux d'eau agricole ; (d) les conflits entre usagers d'eau potable ; et (d) autre conflits autour de l'eau, à préciser par les enquêtés.

Nous analysons par ailleurs *les objets possibles de ces désaccords* . Les conflits autour de l'eau d'irrigation sont souvent liés à des disparités techniques et financières entre agriculteurs qui déterminent l'accès à la ressource (profondeur des puits et forages, équipement d'irrigation). L'emplacement des terrains par rapport à cet accès, ou encore les désaccords sur la gestion commune de la ressource au sein de collectifs peuvent également être objets de désaccords. Les conflits sur l'eau potable concernent pour la plupart les conditions de la

répartition (facturation, accès, quantité...) ou encore la concurrence entre l'usage agricole ou domestique, par exemple quand une baisse de la nappe suite à des forages pour l'eau agricole assèche des puits d'eau potable. Tous ces types de conflit peuvent être articulés verbalement, mener à des actions de sabotage des installations ou au vol d'eau, ou encore s'exprimer à travers des conflits secondaires.

7.2 Des disparités écologiques croissantes entre les agriculteurs (hypothèse 1)

Nous résumons ici les résultats de nos recherches empiriques dans quatre communes rurales fortement affectées par la pénurie en eau situées dans la région El Guerdane. Nous avons enquêté 100 agriculteurs appartenant à quatre catégories de superficie exploitée. Notre interprétation des données ainsi obtenues tient également compte d'autres entretiens menés sur place et des connaissances acquises par les études bibliographiques. La première hypothèse de travail postule que des *disparités entre grandes et petites exploitations dans l'accès à l'eau et à des terrains irrigués* sont prononcées et s'accroissent. Nous constatons en effet que bien que tous les exploitants aient perdu une partie de leurs terres irriguées entre 1996 et 2006, les petites exploitations sont proportionnellement beaucoup plus touchées par ce phénomène (voir figure 1) . Les agriculteurs cultivant entre 0,1 et 3 ha ne disposent plus que de 64% de terres irrigués par rapport à dix ans auparavant, alors que cette part est de 80% pour ceux cultivant plus de 20 ha.

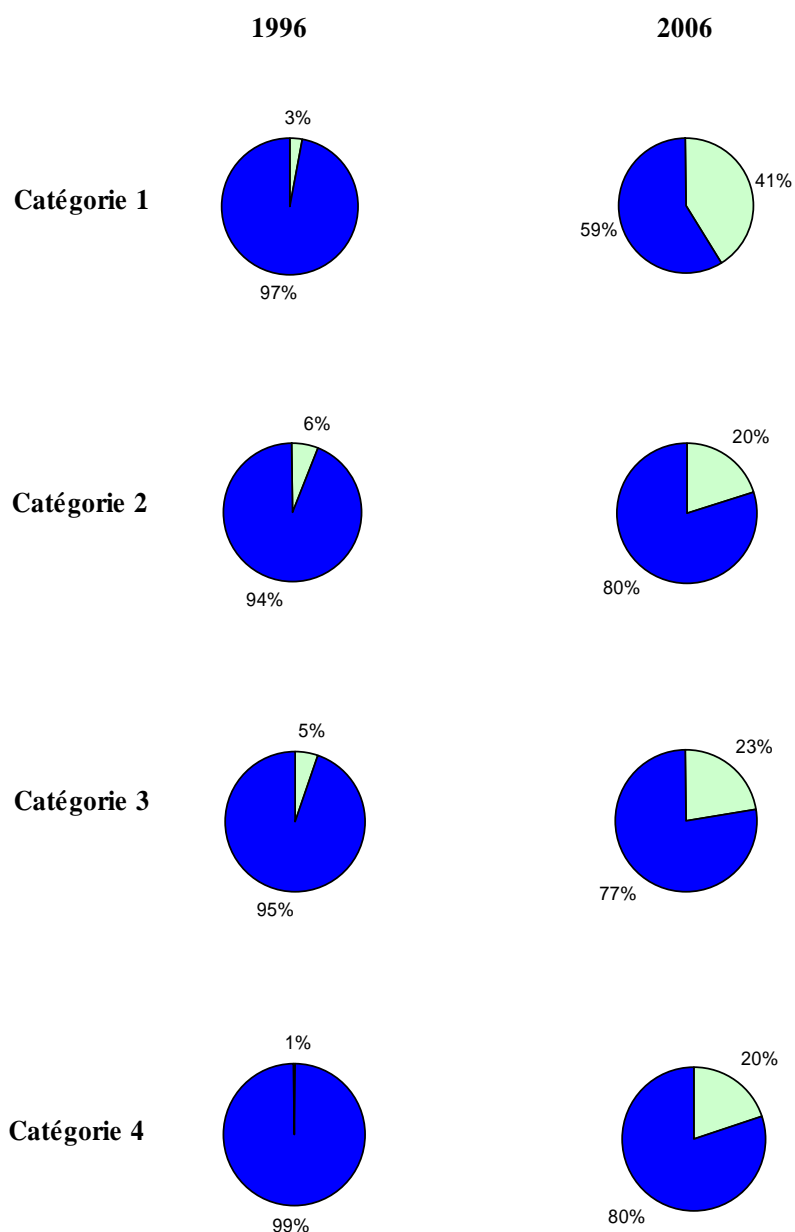
Par ailleurs, notre étude révèle que la pénurie en eau a affecté tous les exploitants. Mais si *les plus grandes exploitations ont pu compenser l'assèchement de leurs puits par la mise en place de nombreux forages*, les plus petites sont dépendantes du réseau d'irrigation étatique fournissant une quantité souvent insuffisante. Elles sont alors contraintes de se limiter de plus en plus aux cultures pluviales (voir figure 1).

Figure n° 1 : L'évolution des terres irriguées et des terres en culture pluviale : comparaison des exploitations de quatre catégories

Catégories d'exploitations:

- 1 : moins d'un à 3 ha
- 2 : entre 3,1 et 10 ha
- 3 : entre 10,1 et 20 ha
- 4 : plus de 20 ha

- % Terres en culture pluviale
- % Terres irriguées



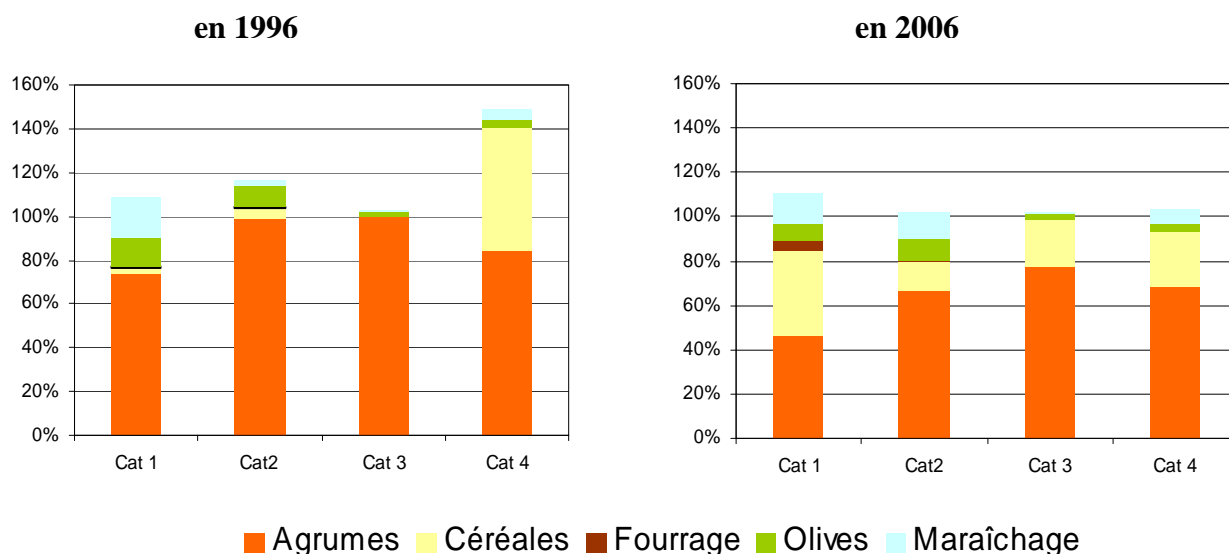
Les résultats indiquent par ailleurs que la culture de produits à haute valeur ajoutée telles que les agrumes est plus facile pour les grandes exploitations disposant d'un accès sécurisé à l'eau, indispensable pour ces cultures pérennes. La *proportion de plantations d'agrumes est plus élevée sur les grands terrains*. Même si tous les agriculteurs ont dû restreindre leur production agrumicole durant les dix dernières années, les pertes sont proportionnellement

plus importantes pour les petites exploitations (37% de pertes des ‘plus petits’ comparé à 19% pour les ‘plus grands’, voir figure 2). Même les surfaces de plantation de blé, souvent cultivées en pluvial, ont été augmentées par les trois catégories des plus grands exploitants alors que la catégorie des petites exploitations témoigne de restrictions considérables.

Figure n°2: L'évolution des produits cultivés par les différentes catégories d'exploitations

Pourcentage de chaque type de culture sur la superficie totale cultivée:

(la somme peut dépasser les 100% car certaines superficies sont utilisées simultanément pour plusieurs cultures, comme pour les olives et le fourrage)



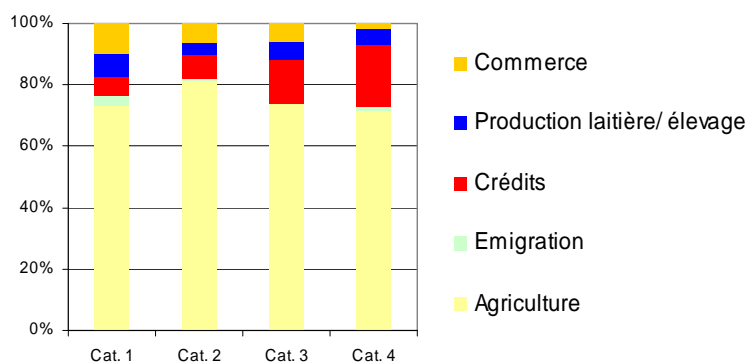
Cette tendance est confirmée par l'analyse de l'accès à l'eau : les agriculteurs n'ayant pas accès à des forages utilisent 20% de moins de leur surface agricole pour des agrumes, mais le double de la surface pour les cultures de blé et même dix fois plus pour des plantations d'oliviers par rapport aux exploitations disposant de forages. Notre première hypothèse se confirme : l'accès à l'eau diffère selon les catégories d'exploitation et les écarts se creusent. L'aggravation de la pénurie en eau renforce les disparités économiques existantes car un accès sécurisé à la ressource est primordial pour les cultures lucratives.

7.3 L'affectation simultanée par des disparités écologiques et socio-économiques (hypothèse 2)

La deuxième hypothèse étudie la coïncidence entre la marginalisation écologique, analysée ci-dessus, et la marginalisation socio-économique. Pour cela, nous avons analysé si la disponibilité de sources alternatives de revenu, le niveau d'éducation et l'accès aux marchés

agricoles coïncident avec la répartition des terres et l'accès à l'eau. Même si les exploitants de toutes les catégories assurent environ 70% de leurs revenus à travers l'agriculture, nous constatons une *répartition inégale des sources alternatives de revenus* (voir figure 3) et donc des capacités financières d'adaptation à la marginalisation écologique.

Figure 3 : La proportion des différentes sources de revenu chez les quatre catégories d'exploitations



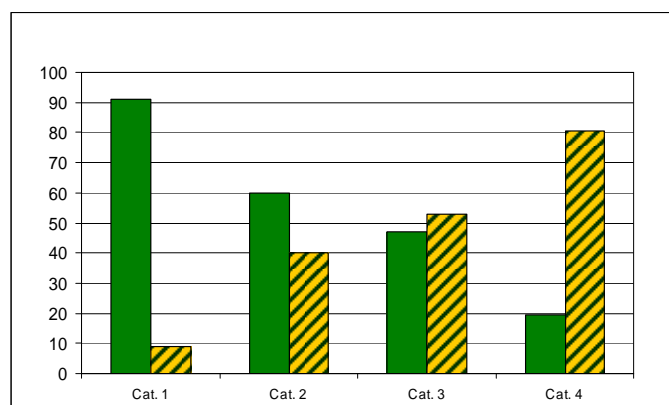
Alors que la migration de membres de la famille ne représente une proportion élevée des revenus chez aucun des quatre groupes d'exploitants, la proportion assurée par des crédits est nettement plus élevée chez les grands agriculteurs. Les exploitants ayant perdu une grande proportion de terres irriguées et qui auraient probablement besoin de crédits pour se lancer dans une autre activité ou encore mettre en place un forage ou un système d'irrigation localisée n'ont en revanche quasiment pas accès aux crédits. Nos enquêtes ont montré que les causes principales sont la complexité des procédures, le manque de solvabilité ou le manque de clarté sur le statut de propriété des terres. Les exploitants de toutes tailles perçoivent entre 5 et 7% de leurs *revenus de l'élevage et/ou de la production laitière* mais, tout comme la proportion des *revenus provenant de commerces non-agricoles*, cette activité concerne plus fortement les agriculteurs qui ont perdu une grande partie de leurs terrains irrigués. Les données obtenues sur l'implication des agriculteurs dans le commerce semblent indiquer que la proportion des revenus de ce type est beaucoup plus élevée chez les petits exploitants. Notre expérience du terrain et les informations obtenues lors d'autres entretiens nous laissent cependant supposer que les propriétaires de grands terrains n'ont probablement pas évoqué toutes leurs activités lors des enquêtes. Une bonne partie de ces exploitants a notamment pu tirer des bénéfices importants de la spéculation foncière dans la vallée. Nous analysons également *le rôle de la coopérative COPAG dans le secteur laitier* et concluons que l'engagement social de cette coopérative et le bon encadrement des exploitants en fait une

institution importante dans le processus d'adaptation des agriculteurs à la pénurie en eau et leur conversion partielle en éleveurs. Les résultats des enquêtes montrent par ailleurs qu'il n'y a pas de rapport entre *le niveau d'éducation des agriculteurs* et la taille de leur exploitation ou l'accès aux sources alternatives de revenu. Plus de 70% de tous les enquêtés ne disposent d'aucune éducation scolaire ou alors ne sont allés que pendant quelques années à l'école coranique ce qui explique pourquoi cette variable n'est pas déterminante.

Cependant, nous constatons *des différences importantes entre les agriculteurs concernant l'accès aux marchés* pour la vente de produits rentables, comme les agrumes (voir figure 4). L'accès au marché lucratif par la vente aux intermédiaires ou aux coopératives est plus difficile pour les petites entreprises agricoles. Même si ces agriculteurs arrivent à cultiver des agrumes malgré les contraintes mentionnées, le bénéfice de cette production est beaucoup moins élevé que celui des grandes exploitations. Les exploitants consacrant une grande proportion de leur production aux agrumes vendent moins sur les marchés locaux, même si aucun agriculteur ne peut vendre sa production entière aux intermédiaires ou aux coopératives. Les entretiens ont révélé que la vente lucrative à ces institutions dépend surtout de la quantité d'agrumes, du degré de professionnalisation assurant une qualité constante et surtout de l'accès à l'eau : des critères que les petites exploitations ont du mal à assurer. Cependant, la pénurie en eau a même affecté les grands domaines, contraints de vendre en moyenne plus d'un tiers de leurs agrumes sur les marchés locaux où les exigences de qualité sont moindres.

Figure 4 : La commercialisation des agrumes selon les catégories d'exploitation

■ Vente au marché local ■ Vente aux intermédiaires ou grossistes



7.4 La fréquence des conflits par rapport à la taille d'exploitation et à l'accès à l'eau (hypothèse 3)

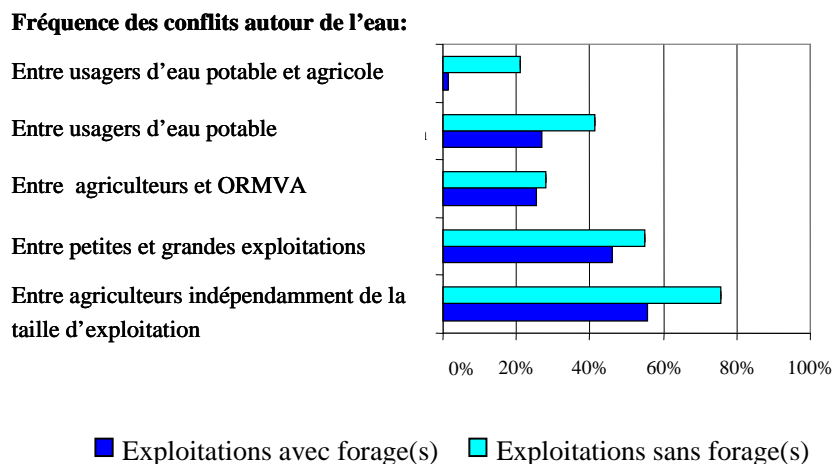
La fréquence de l'affectation par un conflit autour de l'eau se trouve au centre de la troisième hypothèse de travail. Nous supposons qu'une marginalisation structurelle telle qu'un accès insuffisant des exploitants à l'eau et à la terre peut augmenter le risque de conflit. Pour cela, nous avons enquêté la fréquence de désaccords sur la répartition de l'eau à travers quatre types de réponses : jamais, quelquefois (une à cinq fois par an), souvent (au moins tous les mois) et très souvent (au moins une fois par semaine)¹. Les résultats des enquêtes confirment que parmi les six types de conflits autour de l'eau, *ce sont les conflits autour de l'irrigation qui sont de loin les plus fréquents*. L'analyse par catégorie d'exploitant relève entre autre que *les agriculteurs de petites exploitations sont plus souvent concernés par tous types de conflits*, et particulièrement par les conflits entre « grands » et « petits » exploitants.

Ceci peut aussi être dû à une perception différente de ces enjeux, car un conflit autour de l'eau peut menacer l'existence d'une petite exploitation et ne constituer qu'un événement sans importance pour un grand agriculteur. Par ailleurs, *les conflits impliquant l'enjeu de l'eau potable sont moins fréquents*, même si les agriculteurs qui ne disposent pas de forages et qui sont donc dépendants d'un réseau collectif (public ou associatif) sont beaucoup plus souvent impliqués dans de tels conflits.

Une comparaison des différents moyens de l'accès à l'eau disponibles pour les agriculteurs confirme qu'*un accès plus difficile à l'eau (sans forages) augmente clairement la probabilité de conflit* (voir figure 5). Par ailleurs, *les agriculteurs n'ayant pas perdu de superficie irriguée sont rarement concernés par les conflits d'eau*, alors que les autres le sont beaucoup plus fréquemment, la moitié d'entre eux même tous les jours. Ceci s'explique probablement par une motivation accrue de préserver la superficie irriguée restante même au prix d'un engagement dans un conflit.

¹ La conversion de ces réponses en pourcents représentés dans les figures correspond à a) jamais : 0%, b) une à cinq fois par an : 33%, c) au moins une fois par mois : 66%, d) au moins une fois par semaine : 100%.

Figure 5 : Fréquence des différents types de conflits autour de l'eau chez les agriculteurs avec et sans accès aux forages



7.5 La légitimité de différents médiateurs dans les conflits autour de l'eau (hypothèse 4)

A travers la quatrième hypothèse, nous analysons la légitimité des acteurs locaux et nationaux ainsi que leurs tentatives de médiation dans les différents conflits d'eau. Le degré de confiance dans les capacités de ces acteurs à résoudre les problèmes techniques ou sociaux liés à l'eau est exprimé sur une échelle de 1 à 3 (voir figures 6 et 7).

Parmi les acteurs locaux, *les notables ainsi que les associations jouissent du plus haut degré de confiance*, alors que les élus politiques locaux et l'office d'irrigation ont des scores très bas. Les personnes enquêtées expriment très peu de confiance dans les autorités locales (dépendant du ministère de l'intérieur), les élus du parlement ou les « hautes sphères de l'Etat »² pour résoudre les deux types de problèmes. Les capacités individuelles sont considérées comme primordiales pour la résolution des problèmes techniques, ce qui confirme l'importance de la divergence des moyens financiers ou autres pour l'adaptation à la pénurie. Une analyse plus détaillée révèle des différences importantes entre les catégories d'exploitants : les agriculteurs de petites superficies expriment une grande confiance dans l'apport des associations et des ONGs, alors que les exploitants de grandes propriétés apprécient le soutien des parlementaires et du roi dans la résolution de problèmes sociaux et des conflits. Vice-versa, les premiers n'attendent pas de soutien de la part de ces acteurs, souvent accusés de s'allier avec les grands producteurs. Même l'apport des notables, qui contribuent à résoudre un quart des conflits autour de l'irrigation, est jugé très efficace par les grands exploitants mais peu bénéfique par les autres agriculteurs. La comparaison de tous les

² Expression employée pour désigner le roi du Maroc et ses proches.

résultats confondus indique qu'*aucun type d'acteur ne jouit d'une confiance entière* auprès des enquêtés, que cela soit pour la résolution de problèmes techniques ou sociaux.

Figure 6 : Confiance des agriculteurs en différents acteurs pour résoudre les problèmes techniques liés à la pénurie en eau

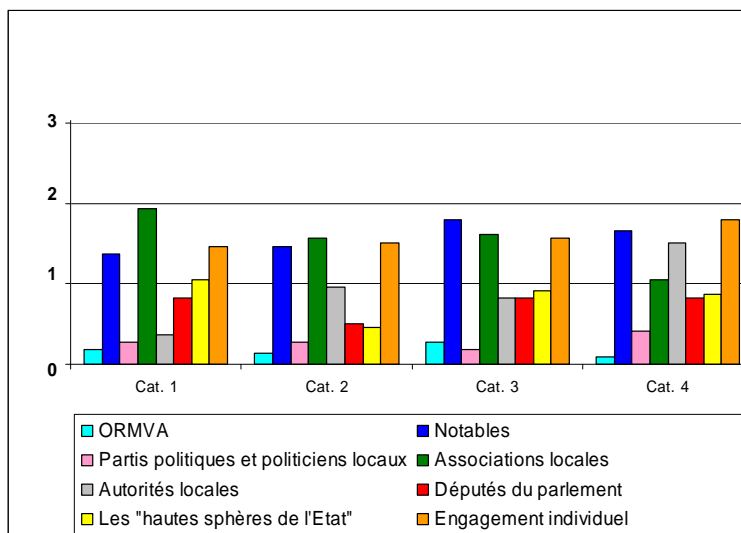
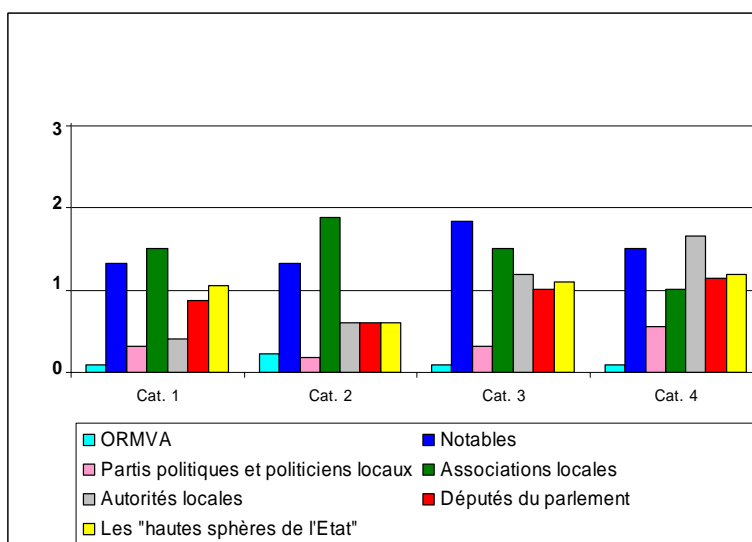


Figure 7 : Confiance des agriculteurs en différents acteurs pour résoudre les problèmes sociaux et les conflits liés à la pénurie en eau

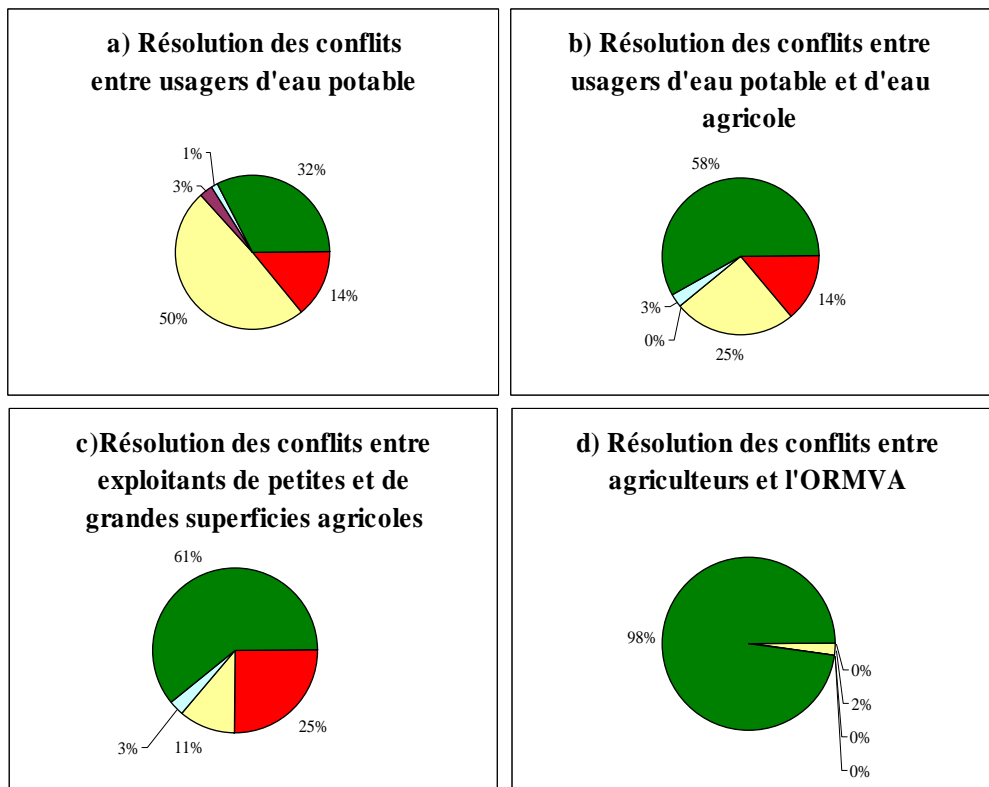
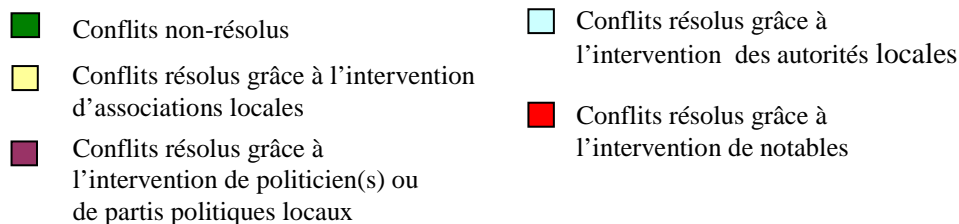


Notre analyse des succès de médiation dans les conflits confirme les disparités entre exploitants des petites et de grandes superficies. *L'intervention des autorités locales* (dont le Caïd), dont la résolution des conflits fait parti des fonctions officielles, *ainsi que celle des élus politiques locaux ne sont jugées efficaces que par les grands terriens*. Les exploitants de petites parcelles perçoivent ces acteurs comme partiaux et font plutôt appel à d'autres médiateurs, d'où le succès des interventions des associations locales et des notables pour les

agriculteurs de petites et moyennes exploitations. La confiance dans une intervention du roi est faible parmi toutes les catégories. Plusieurs personnes enquêtées rapportent que des lettres formulées au roi le priant d'intervenir dans un conflit d'eau n'ont pas eu de suite. Cependant, le fait que quasiment tous les interviewés ont délibérément répondu à cette question politiquement délicate et osé exprimer un jugement négatif est un signe d'une plus grande libéralisation dans le pays, encore impensable il y a quelques années.

L'analyse par type de conflits montre que justement dans le cas des conflits d'irrigation, les plus fréquents, le taux de médiation réussie est particulièrement bas (voir figure 8). Plus de 60% des cas restent sans solution. Les ONGs sont de loin les médiateurs jugés les plus couronnés de succès dans la médiation, surtout quand le conflit concerne l'eau potable. Cela s'explique en partie parce que ces acteurs sont souvent en charge de l'alimentation en eau potable et peuvent donc intervenir directement sur la distribution. D'autre part, leur engagement pour le développement social leur confère une légitimité importante. Les notables montrent également de bonnes réussites dans la médiation, mais jouissent surtout de l'estime des grands exploitants. Cependant, l'étude révèle aussi que les conflits verticaux, impliquant de grands et petits agriculteurs par exemple, sont encore moins souvent résolus que les autres, la légitimité des médiateurs est dans ces cas très limitée. Tous types de conflits confondus, les deux catégories des plus petites exploitations témoignent d'un faible succès de la médiation, alors que les autres semblent plus souvent voir un conflit résolu dans leur intérêt.

Figure 8 : Le succès de différents intervenants dans la résolution des conflits autour de l'eau

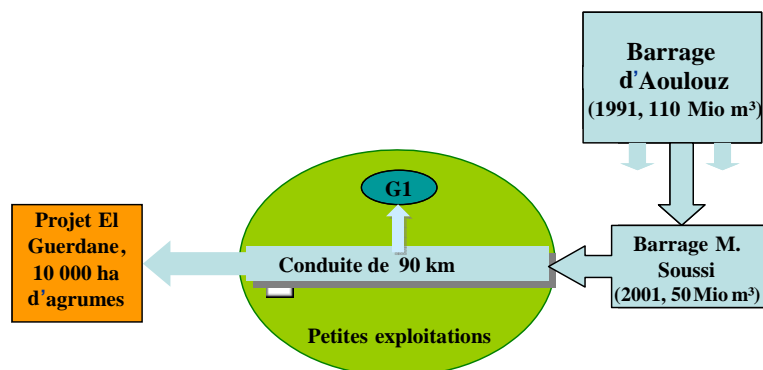


7.6 Conclusions sur le potentiel de conflits dans la région d'El Guerdane

Sur la base de notre recherche empirique, nous évaluons le potentiel de conflit dans la zone d'étude. *Le projet El Guerdane, tel qu'il est conçu, contribue à aggraver les processus de marginalisation et les disparités expliquées ci-dessus et à renforcer le potentiel de conflit.* La zone El Guerdane est alimentée par une conduite de 90 km de longueur à partir du barrage M. Soussi, lui-même alimenté par un autre barrage supérieur (voir schéma figure 9). La construction de ces barrages a mené à des confrontations violentes entre les forces de l'ordre et les agriculteurs et habitants qui n'ont reçu que de faibles compensations ou même aucun dédommagement après l'expropriation de leurs maisons et de leurs terres agricoles. Des problèmes similaires sont survenus lors de la construction de la canalisation de transfert,

accompagnée d'expropriation de terrains et de constructions de stations de pompes sans préavis aux propriétaires des terres.

Figure 9 : Schéma de l'aménagement du projet El Guerdane :



D'autres conflits sont provoqués par la pénurie d'eau ressentie par de nombreux agriculteurs, exploitant pour la plupart de petites superficies, auparavant alimentés par les ressources en eau aujourd'hui stockées dans le barrage. Hormis les propriétaires du secteur G1 (6000 ha), ayant fait valoir leurs droits d'eau traditionnels et ayant obtenu la garantie de 17 millions de m³/an, aucun exploitant n'est dédommagé pour ces restrictions. Cependant, même dans ce dernier cas, des désaccords persistent sur les quantités d'eau accordées au secteur G1 et les moyens d'alimentation de la zone. Les conflits augmentent également parmi les agriculteurs en aval du barrage qui ne font pas parti du secteur G1 (six communes constitués d'environ 25 villages), car la pénurie en eau mène à une concurrence accrue accentuant les disparités entre ceux disposant de forages et ceux dépendant des puits ou du réseau public. Nous avons également constaté des conflits au sein des AUEAs et entre petits et grands exploitants ainsi qu'une baisse de la nappe suite au développement des forages, qui engendre l'assèchement des puits d'eau potable et agricole à plusieurs endroits.

Nous concluons ce chapitre par une évaluation du projet El Guerdane à l'égard des résultats de la recherche. Nous constatons que le projet accentue la marginalisation de petites et moyennes exploitations et menace d'accroître le risque de conflits, parfois violents. Les disparités dans l'accès à l'eau et à la terre sont accentuées, entre autres par la concentration foncière, souvent le résultat de menaces contre les propriétaires de petites exploitations. La détérioration des conditions de production des agriculteurs non membres du projet entraînera une baisse des revenus. Le projet privilégie les grands investisseurs agricoles et confirme en cela l'hypothèse d'une mutation de l'élite du Makhzen: l'alliance entre la maison royale et les

notables ruraux est rapidement remplacée par une alliance avec l'élite économique de propriétaires terriens. Nos enquêtes ont relevé qu'une partie importante de ces propriétaires est soit actionnaire du consortium ONA, soit étroitement lié par d'autres biais aux cercles proches du roi et de l'armée. A l'égard de ces considérations, nous discernons trois autres types de conflits directs et indirects provoqués par le projet : entre la société délégataire et les agriculteurs au sein du projet, entre cette société et les exploitants en dehors de cette zone, ainsi qu'au niveau institutionnel. Parmi ces derniers, nous identifions la tâche difficile de l'ABH d'attribuer la quantité accordée au projet en temps de sécheresse et à l'égard d'autres besoins et la situation inconfortable de l'ORMVA, confrontée à une gestion externe au sein de son périmètre d'action qui bénéficie d'un fort soutien politique et financier.

Par ailleurs, nous démontrons que les principes d'une gestion participative et décentralisée de la ressource, constituant la base officielle de la politique de l'eau depuis 1995, ne sont pas réalisés dans le cadre de ce projet. Le comité de gestion ne prévoit l'implication que de deux agriculteurs membres du projet et aucun processus de consultation directe avec les autres consommateurs en eau de la région n'est prévu. Un autre aspect problématique du projet est le bilan écologique, car le pompage privé, bien que souvent illégal, est fortement accentué autant dans la zone du projet-même qu'au delà, par exemple en aval du barrage.

8. CONCLUSIONS DE L'ETUDE DE CAS

8.1 Enseignements concernant la démarche méthodologique et questions ouvertes

Nous observons que notre démarche méthodologique a été pertinente pour la réalisation des études de cas et l'analyse des hypothèses de travail. Néanmoins, nous proposons ici une réflexion critique de certains aspects que nous jugeons importants pour d'autres études dans ce domaine. La *démarche conceptionnelle* définissant la gestion de l'eau comme miroir des relations sociales et les conflits d'eau comme expression de différends d'intérêt sociopolitiques s'est avérée appropriée pour cette étude. Le choix des *niveaux d'analyse*, considérant d'une part les tendances au niveau macropolitique et d'autre part leurs répercussions au niveau local, s'est également révélé pertinent. A ces différents niveaux, la combinaison d'analyses de sources avec des enquêtes de terrain et des entretiens a été une démarche adéquate et productive. L'analyse des mutations au niveau local a par la suite permis de tirer des conclusions importantes pour des processus plus généraux, qui peuvent être observés à d'autres échelles du pays. D'autres études pourraient élargir cette démarche en consacrant davantage d'attention aux dynamiques propres à chaque niveau d'analyse et en

élargissant le cercle des personnes enquêtées. Ainsi, une étude plus détaillée des processus de décision au niveau macropolitique, une analyse critique des politiques des bailleurs de fonds ou encore une attention particulière aux stratégies des acteurs du secteur privé pourraient apporter des éclaircissements complémentaires.

La démarche de discussion et de vérification de l'approche méthodologique et des résultats avec des partenaires locaux ainsi que l'étroite collaboration avec les deux enquêteurs de la région se sont avérées très précieuses. A condition que suffisamment de temps et de moyens puissent y être consacrés, cette démarche pourrait être davantage élargie, par exemple en incluant des approches participatives ou des éléments de la recherche-action. Le choix de *combiner des méthodes d'enquêtes qualitatives avec des éléments quantitatifs* s'est également révélé pertinent. Les données quantitatives ont permis de surmonter les difficultés liées au manque de statistiques et de retracer des évolutions importantes comme celle de la marginalisation. Les démarches qualitatives ont, elles, été indispensables pour comprendre l'émergence des conflits, les rapports sociopolitiques ainsi que des dynamiques informelles. Nous avons par ailleurs complété nos informations sur les processus de médiation à travers l'étude qualitative de six cas de conflit spécifiques et l'enquête d'environ 90 agriculteurs sur le sujet. Vu la grande spécificité de la constellation d'intérêts et d'acteurs dans chaque conflit, un nombre plus élevé d'enquêtes approfondies pour chaque cas de conflit pourrait améliorer la généralisation des observations et permettre une analyse plus détaillée des ressources et des acteurs impliqués. Cependant, une telle démarche nécessiterait des moyens adéquats, une forte implication de partenaires locaux et un cadre temporel plus long.

8.2 Conclusions relatives à la relation entre la maison royale, la population et les institutions étatiques

Notre étude de la gestion de l'eau au Maroc a confirmé que celle-ci est toujours largement influencée par des facteurs sociopolitiques qui reflètent des inégalités de pouvoir structurelles. La pénurie croissante de la ressource et les effets de la libéralisation accentuent les difficultés de production et causent une baisse des revenus d'une partie importante des agriculteurs. *Les conflits autour de l'eau sont alors l'expression de cette différenciation socio-économique et politique plus générale.* Nous discernons ainsi plusieurs domaines où l'analyse des conflits autour de l'eau permet des enseignements majeurs pour d'autres dynamiques dans la société. Notre première conclusion à cet égard concerne *les nouvelles stratégies du Makhzen*. Sur la base des dynamiques particulièrement visibles dans la vallée du Souss, nous constatons que l'alliance traditionnelle du Makhzen avec les notables ruraux est aujourd'hui successivement

remplacée par des ententes avec les grands terriens. Le niveau professionnel élevé de leurs exploitations, l'orientation lucrative vers l'exportation et leur influence souvent plus grande que celle des notables traditionnels au niveau local en font un des partenaires privilégiés du pouvoir central. D'un côté, ces acteurs font preuve d'une certaine indépendance vis-à-vis de l'Etat puisqu'ils disposent d'une alimentation en eau le plus souvent privée, de contacts professionnels bien établis à l'étranger et de possibilités d'étendre leurs propriétés en achetant des terres sans dépendre de l'attribution par le Makhzen. De l'autre côté, l'intégration souvent étroite de ces propriétaires dans les cercles du Makhzen à travers des fonctions (parlement, armée, conseillers, administration) et la possibilité de sanctions financières, politiques ou sociales par l'appareil d'Etat limite l'autonomie de cette nouvelle élite. Nous analysons ces liens à l'exemple de certains grands propriétaires dans le Souss.

Nous constatons alors que le contrôle politique des élites répond aujourd'hui à de nouvelles prémisses, même s'il se base encore sur des méthodes éprouvées, comme le contrôle de la distribution de l'eau et des terres (comme le montre le cas El Guerdane). Les nouvelles stratégies du Makhzen s'expriment aujourd'hui davantage au niveau macropolitique, par exemple à travers le positionnement sur des marchés prometteurs des différentes branches par le consortium de l'ONA. Un autre outil est la monopolisation par des institutions contrôlées par le Makhzen, telles que des fondations de bienfaisance, de certains domaines d'action et de processus de décision auparavant contrôlés par des instances élues. Cette tendance est particulièrement visible dans le cas du projet El Guerdane sur lequel ni le parlement ni les politiciens locaux ont eu une influence. Le procédé entier témoigne de la dominance du Makhzen : une fondation privée (fondation Hassan II) rend possible la mise en place d'un projet grâce à des fonds en grande partie publics, sans que ceux-ci soient contrôlés par des instances étatiques. Le projet, qui n'aurait probablement pas vu le jour sans ces crédits et ces subventions car le risque financier est élevé, bénéficie au consortium de l'ONA. Celle-ci appartient en majorité au roi, qui préside par ailleurs la fondation en question. Des moyens publics servent donc à réaliser des investissements privés du roi dont les bénéfices reviendront à l'ONA alors que les risques considérables seront portés par le partenaire public.

Notre deuxième conclusion concerne *les perspectives d'une libéralisation politique renforcée*. Nous constatons que malgré des avancées notables sous le règne du roi Mohamed VI et notamment l'établissement d'une société civile active, une libéralisation plus accentuée est pour le moins incertaine. Les observations faites dans le domaine de l'eau relèvent un processus de décentralisation inachevé (restriction de la marge de manoeuvre des nouvelles

institutions par manque de moyens financiers et d'autonomie politique) ainsi qu'une réalisation incomplète de la gestion participative, pourtant principes clés de la loi 10-95. Malgré l'apport important de la société civile au développement local et au changement social, les avancées dans le processus de démocratisation restent très relatives tant que le souverain garde son influence dans tous les secteurs clés. Les activités des associations dans le secteur de l'eau montrent qu'un rôle précis leur est attribué dans le système de pouvoir établi qui restreint la portée politique de leurs activités. Parmi d'autres signes, la répression violente de manifestations d'agriculteurs dans le Souss a clairement montré les limites de la marge de manoeuvre de la société civile (Lahoucine 2006; Aakik/Lahoucine 2007; HRW 2008). Nous relevons alors le danger que la répression de l'expression d'une opposition sociale et politique à travers des institutions établies comme les associations provoque la déviation de ces mouvements vers des groupes plus radicaux, tels que les islamistes.

Notre troisième conclusion identifie *un pluralisme de règles, d'institutions et de normes* dans la gestion de l'eau et le développement rural. Ce pluralisme est lié à l'implication de nouveaux acteurs (société civile, secteur privé) et à la diminution des activités publiques sans adoption de règles universelles. La mise en place incomplète d'innovations institutionnelles et la persévérance de structures sociales établies (Popp 1994: 371 f) tout comme l'approche top-down adoptée menacent la légitimité des nouvelles institutions comme l'ABH et les AUEA. Le pluralisme de règles et d'institutions ainsi que le manque de communication publique à ce sujet provoquent une insécurité sur les modes de négociation des intérêts. Cela, comme nous avons pu le constater dans le cas des travaux pour le projet El Guerdane, peut faciliter une escalade violente de conflits. Par ailleurs, cela cause un repli des acteurs impliqués sur leurs réseaux informels respectifs et renforce le système de « dons et de faveurs » analysé dans le chapitre 4. L'implication accrue du secteur privé et le statut particulier des entreprises royales dans ce contexte contribuent à alimenter le flou sur les règles à appliquer dans la gouvernance en général et dans la négociation des intérêts et la gestion des conflits en particulier.

Notre quatrième conclusion analyse *la menace de la légitimité du gouvernement et du roi* liée au manque de responsabilité étatique d'assurer des conditions de vie minimales et un accès à des services sociaux de base. Les modifications en cours du rôle des institutions publiques dans la gestion de l'eau, l'agriculture et le développement rural provoquent une insécurité accrue parmi de nombreux agriculteurs. Notamment l'incertitude sur la responsabilité pour les effets négatifs de la libéralisation économique et de la pénurie en eau est grande – d'autant plus que la loi du plus fort (financièrement et politiquement) semble dominer. Nous

constatons dans ce contexte une méfiance croissante des agriculteurs envers les innovations même techniques, perçues comme un choix politique. Simultanément, l'influence croissante des fondations et des entreprises présidées par le roi montre que le secteur public ne se retire que de certains domaines choisis, transférant une influence considérable au niveau macro-politique au roi et assurant une partie importante des marchés prometteurs, comme la commercialisation de l'eau, à ses entreprises. Les processus de décision d'institutions élues et formalisées sont ainsi successivement remplacés par des démarches informelles des acteurs du Makhzen, soumis à aucun contrôle démocratique. Dans ce contexte, nous observons une forte politisation de la gestion de l'eau et des enjeux du développement rural. Celle-ci peut conduire à une plus forte solidarité et une coopération améliorée entre les différents acteurs pour répondre aux défis socio-économiques et environnementaux. Dans ce cas, les conflits émergents pourraient contribuer à des changements sociaux importants mettant en cause les relations de pouvoir établies, comme le développe Simmel (voir chapitre 2.3 et 3). Mais si le système politique reste rigide face aux demandes de ceux qui sont marginalisés par les processus actuels, l'émergence d'une opposition plus violente est probable.

8.3 Conclusions relatives aux perspectives pour une transformation des conflits

Enfin, nous développons *les possibilités d'une transformation des conflits autour de l'eau* conformément à la notion développée dans les chapitres 2.2 et 3. Nous constatons que les demandes d'une meilleure équité sociale, d'une plus grande transparence dans les processus de décision et d'une participation réelle de la population que nous avons observées dans le secteur de l'eau sont également réclamées dans d'autres domaines de la société. Pour cela, *la prise en compte de la signification socio-économique et politique de la gestion de l'eau* est primordiale pour une transformation des conflits. Elle peut appuyer le processus de transformation tout comme son ignorance peut l'entraver. Par ailleurs, une transformation pourrait être considérablement facilitée par *une harmonisation des modalités de négociation des intérêts* à moyen et à long terme. La pluralité des formes de justice et des instances formelles et informelles de résolution des conflits que nous avons observés sur le terrain rend une sécurité juridique quasiment impossible. Des études spécifiques seraient nécessaires pour évaluer la contribution potentielle des différentes institutions à une justice plus égalitaire. Au niveau local, la méfiance envers les institutions légales formelles nous semble si élevée que des forums de communication, de discussion et d'arbitrage pourraient être plus aptes à négocier des intérêts et définir des objectifs communs. Cependant, l'intégration de personnalités influentes et de grands terriens, tout comme celle du secteur privé, peut poser

problème dans ce contexte. Une mise en place des formes de processus participatifs prévus dans la loi 10-95 serait un bon début dans ce sens.

Aussi, *l'intégration des institutions et des personnalités intermédiaires* pour la mise en place de la gouvernance de l'eau et la négociation des intérêts pourraient contribuer à une transformation des conflits. La légitimité de ces personnes ou institutions dans plusieurs milieux ainsi que leurs ressources immatérielles telles que les réseaux sociaux sont des qualifications clés pour cette fonction. Pour cela, nous estimons qu'une démarche d'appui à la transformation devrait s'appuyer sur des acteurs ou institutions intermédiaires déjà existants, leur conférant éventuellement un nouveau statut ou les insérant dans de nouvelles tâches. Finalement, nous estimons que *le choix du moment propice pour la mise en place de nouvelles stratégies dans le sens de la transformation* est primordial pour leur réussite. Nous estimons que les conditions pour une telle démarche sont actuellement favorables au Maroc, notamment dans le contexte d'une conscience accrue de l'urgence de réaction face à la pénurie en eau et de la mise en place de réformes par les innovations législatives et institutionnelles.

8.4 Conclusions relatives à la signification de l'étude de cas pour des enseignements plus généraux

Comme nous l'avons développé dans notre approche méthodologique, notre objectif est la définition, sur la base des connaissances acquises à travers l'étude de cas, d'une approche théorique et pratique plus générale aux conflits autour de l'eau. Nous analysons ici les limites et le potentiel de cette démarche et différencions entre certains facteurs caractéristiques du cas particulier analysé dans ce travail, et d'autres plus généraux. Une abstraction des facteurs spécifiquement locaux nous permet alors d'élaborer un concept général pour l'analyse, la prévention et la transformation des conflits autour de l'eau. Ce concept est conçu de manière flexible permettant à la fois l'adaptation au contexte local des mesures d'action dans le cadre des principes proposés, et le développement du cadre théorique et méthodologique lui-même.

9. CONCEPT ET MESURES D’ACTION POLITIQUES POUR LA PREVENTION ET LA TRANSFORMATION DES CONFLITS AUTOUR DE L’EAU

9.1 La prévention et la transformation des conflits dans le secteur de l’eau : un besoin d’action urgent pour les acteurs nationaux et internationaux

Les évolutions que nous avons analysées dans cette étude, comme la pénurie en eau, les effets du changement climatique ainsi que de la libéralisation des marchés et des services, impliquent une marginalisation croissante de certains groupes de population et une multiplication potentielle des conflits, notamment pour l’eau. En même temps, dans le contexte de la crise alimentaire mondiale, les attentes liées à l’agriculture irriguée sont grandes, surtout dans les pays en développement. Cependant, des études montrent que la coopération pour le développement dans le secteur de l’eau rencontre plusieurs problèmes limitant l’efficacité des projets, et les conflits en sont un élément important (Pitman 2002: 41, 15 ff.). Dans ce contexte, le développement de lignes directrices spécifiques pour la gestion et la prévention des conflits dans des projets hydrauliques s’imposent de façon urgente. Sur la base des connaissances acquises dans le cadre du présent travail, ce dernier chapitre formule les éléments principaux de lignes directrices pour une politique de l’eau consciente des enjeux conflictuels. Les orientations proposées ici sont autant une contribution à la recherche scientifique que des consignes pratiques s’adressant aux responsables nationaux ou internationaux de projets de développement dans le domaine de l’eau.

9.2 Premier principe: comprendre la politique de l’eau comme facteur de (dé)stabilisation sociopolitique

Nous estimons que la politique de l’eau ne peut être réduite à ses aspects techniques ou économiques et doit impérativement être considérée comme *un facteur de stabilisation et potentiellement de dé-stabilisation sociale*. Une compréhension globale de la gestion de l’eau est nécessaire afin de prendre en compte les interactions entre tous les domaines environnementaux, sociaux, économiques et politiques concernés par la politique de l’eau. Dans le contexte actuel de l’urgence de décisions fondamentales sur les priorités économiques, géographiques et sociales de la gestion de l’eau, ce processus vise à une réflexion critique sur les différentes options et de leurs implications possibles. Un large engagement de la société dans ces processus de réflexion et de décision ainsi que des stratégies conséquentes et transparentes sont des éléments importants pour la mise en place des changements profonds nécessaires face aux mutations en cours. Ce principe peut être réalisé à travers deux types de mesures. Le premier concerne l’estimation et

l'accompagnement des mutations aux niveaux national et international, notamment de l'impact de ces processus sur des problèmes déjà existants, tels que la pauvreté, l'exclusion sociale ou des conflits. Des risques supplémentaires ou une vulnérabilité accrue pour certaines régions ou populations peuvent être engendrés par exemple par le changement climatique, les accords de libre-échange ou encore la mise en oeuvre de normes internationales. L'analyse précoce de ces mutations et de leur impact potentiel sur l'équilibre social ainsi que le développement de scénarios permettraient de révéler des zones géographiques ou des groupes sociaux particulièrement vulnérables et d'engager des mesures d'accompagnement conséquentes.

Le deuxième type de mesures vise à une amélioration de la mise en oeuvre de la politique de l'eau au niveau macropolitique. Une répartition claire des compétences entre les différentes institutions étatiques et une réglementation précise de leur collaboration avec la société civile ou le secteur privé sont des éléments aussi importants qu'une élaboration participative des stratégies de la politique de l'eau et leur communication efficace et transparente. Par ailleurs, la collecte et l'échange de données sur les ressources en eau et sur leurs impacts socioéconomiques ainsi qu'une plus grande sensibilisation des responsables pour les conflits dans ce domaine sont également importants.

9.3 Deuxième principe: identifier les conflits potentiels ainsi que leurs causes et soutenir leur transformation

Alors que le premier principe concerne surtout la mise en oeuvre de la politique de l'eau au niveau national, ce deuxième aspect vise à *améliorer la réalisation de projets hydrauliques aux niveaux local et régional*. Au-delà d'une plus grande efficacité de ces projets, la réalisation de ce principe vise également à utiliser le potentiel de ces activités pour contribuer à une meilleure équité et stabilité sociale. Nous développons la mise en oeuvre de ce principe à travers trois types d'activités possible. Le premier concerne l'analyse des potentielles causes structurelles de conflits. Selon nos expériences, il est nécessaire de comprendre les conflits au sein ou autour des projets d'eau dans leur contexte socioéconomique. S'il est vrai que les projets hydrauliques ont toujours un impact sur les structures politiques et sociales, des mesures dans les domaines de l'économie, du développement rural ou autres peuvent tout autant influencer la gestion de l'eau. Pour ces raisons, nous estimons que les conflits autour de l'eau doivent être considérés sous ces deux angles complémentaires. Cela implique aussi une réflexion critique des composantes de projets de développement quant à leur impact positif ou négatif sur des causes structurelles de conflit, par exemple à travers une nouvelle

répartition des ressources ou une modification des règles (voir les problèmes d'un « pluralisme de règles », chapitre 8.2). Cependant, à travers nos expériences, nous avons également constaté que la marge de manœuvre d'un projet de développement dans le domaine de l'eau face à des problèmes structurels sociaux, économiques ou autres est limitée. Sa mise en oeuvre demande donc un arbitrage sensible entre d'un côté l'intégration nécessaire de structures existantes et de personnalités établies, et de l'autre côté la volonté d'une modification des rapports de pouvoir.

Le deuxième type d'activités concerne l'évaluation du risque de conflits provoqués par un projet dans le secteur de l'eau. Les conflits sont fréquemment liés à des mesures de gestion de la demande en eau, à la mise en place de restrictions et/ou de modifications des règles d'accès à la ressource ou encore à des changements institutionnels. Dans ce sous-chapitre, nous proposons différents types de mesure pour prendre en compte les causes potentielles de conflit avant la mise en oeuvre d'un projet. Cette approche combine des éléments de méthodes du Environmental Impact Assessment ainsi que du Social Assessment (voir par exemple GWP 2003) avec des éléments spécifiques relatifs aux conflits. D'autres méthodes employées dans la recherche sur les conflits (RTC 2000; Shamir/Kutner 2003; Conflictsensitivity 2004) peuvent également être adaptées pour préparer et accompagner la mise en oeuvre des projets.

Outre les approches participatives et autres méthodes courantes dans les projets de développement, il nous semble important de réaliser une étude préliminaire sur la région du projet incluant une analyse des processus de marginalisation écologique et socio-économique. Pour cela, une collecte de données qualitatives et quantitatives telle que réalisée dans le cadre de la présente étude nous semble pertinente pour identifier des régions ou des domaines à risque de conflit. Nous avons dégagé deux questions clés pour une telle analyse : (1) Quelles disparités écologiques, socio-économiques et politiques peuvent être identifiées dans la zone de projet et dans quelle mesure sont-elles directement ou indirectement liées à la gestion de l'eau ? Est-ce que des conflits ou des tensions existent dans cette zone ou dans ses environs ? Et (2) Comment se répartiront les coûts et les bénéfices directs et indirects du projet sur la population et sur des groupes spécifiques ? Dans quelle mesure cette répartition peut-elle affecter les disparités identifiées ci-dessus ?

Au sein de ce type d'activités, nous estimons que des stratégies spécifiques de prévention des conflits dans les partenariats public-privé pour l'irrigation devraient être développées. L'ampleur des changements en cours dans ce secteur impliquant une croissance attendue de la

participation du secteur privé et une raréfaction considérable de la ressource en eau augmentent le potentiel d'émergence de conflits. Sur la base de nos observations du projet de partenariat El Guerdane, nous formulons plusieurs recommandations pour un meilleur encadrement de tels projets visant à prévenir les conflits. Parmi d'autres éléments, nous identifions la nécessité d'un renforcement du contrôle parlementaire afin d'assurer une meilleure transparence de ces projets, le besoin d'une répartition claire des risques, des coûts et des bénéfices du projet ainsi que l'établissement de sanctions efficaces pour chaque partenaire dans le cas de non-respect du cahier de charges.

Nous constatons par ailleurs qu'une domination des différentes parties techniques, administratives, économiques et financières d'un projet de partenariat public-privé par un seul consortium rend la négociation sur des enjeux conflictuels plus difficile. Pour cela, nous nous prononçons pour des études de faisabilité techniques et financières sur une séparation des composantes du partenariat. Par ailleurs, un conseil juridique spécifique et des formations conséquentes devraient être disponibles pour les responsables du secteur public en vue de la négociation du contrat de délégation. D'autres recommandations concernent la durabilité écologique et sociale de ces projets ainsi que les différents types de conflit que sa mise en oeuvre peut provoquer.

Le dernier type d'activités pour la mise en place du deuxième principe vise à renforcer une conception et une évaluation spécifiques de projets afin de prendre en compte les conflits. Les méthodes existantes pour le contrôle continu des projets ainsi que leur évaluation finale peuvent être complétées par quelques éléments visant à évaluer les conflits au sein du projet même mais également ceux pouvant survenir dans les environs. Les questions formulées ci-dessus peuvent orienter une telle évaluation. Par ailleurs, des composantes immatérielles du projet peuvent exister, importantes par leur valeur symbolique et méritant de ce fait une attention particulière. Ainsi, les activités des bailleurs de fonds relatives à l'intégration et à la valorisation de différents groupes de population ou de personnalités sont toujours interprétées par la population locale par rapport à l'environnement sociopolitique spécifique. Pour cela, le comportement concret du bailleur de fonds ou du responsable dans la mise en place du projet peut non seulement influencer l'efficacité du projet et les conflits potentiels, mais également la marge de manoeuvre d'activités futures dans la région.

9.4 Troisième principe: Modifier la manière d’appréhender les conflits

Dans la gestion des ressources naturelles, l’émergence de conflits entre usagers est à un certain degré normale et contribue, comme nous l’avons analysé dans les chapitres 2.3 et 3.1, à une adaptation des règles d’usages. Cependant, une escalade de ces conflits peut entraîner des confrontations violentes et une propagation des hostilités. Une manière différente d’appréhender les conflits peut alors permettre l’établissement des modes non-violents de gestion des conflits dans une société et, à travers cela, une stabilisation sociale à long terme. Ce principe d’une approche différente des conflits peut être réalisé à travers deux processus. Le premier processus consiste en *une reconnaissance de l’existence de conflits et de leurs différentes formes de déroulement*. La transformation des conflits telle que nous l’avons développée dans ce travail nécessite ce processus de prise de conscience par le plus grand nombre d’acteurs possible des conflits directs ou indirects, résolus ou non résolus, et de l’impact que ceux-ci peuvent avoir sur les relations sociales, mais également sur la gestion des ressources naturelles. Les conflits étant souvent interprétés comme un échec par les responsables d’institutions, l’approche ouverte de ces problèmes est parfois difficile mais peut être facilitée par le choix d’une entrée plutôt axée sur un problème technique ou autre. Ce processus facilite la compréhension des enjeux et des changements nécessaires dans le traitement social et politique des conflits, met les structures de leur gestion et les personnes clés de la médiation en évidence et crée alors une base pour des innovations dans le sens d’une transformation à long terme.

Conformément à notre approche théorique, le deuxième processus caractérisant ce principe est *la transformation constructive des conflits et la modification de leur déroulement à travers des innovations structurelles*. Ce processus ne vise pas à l’abolition des divergences d’intérêt mais à un débat et une analyse participatives des causes structurelles et des possibilités de solutions coopératives. Nous distinguons différentes composantes de ce processus telles que le développement de nouvelles règles adaptées aux problèmes et aux besoins des acteurs impliqués, une réforme éventuelle des institutions établies ainsi que des modes et des objectifs de leur fonctionnement. D’autres éléments sont l’amélioration de la communication horizontale et verticale entre les parties concernées et de leur participation collective aux processus de décision. L’implication d’institutions et de personnalités intermédiaires est ici cruciale pour convaincre certains acteurs sceptiques ou même réticents de participer à ce processus collectif. Nous développons par ailleurs un catalogue de questions clés permettant

une évaluation de la sensibilité aux conflits des projets avant, pendant et après leur mise en œuvre.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le présent travail contribue à une meilleure compréhension des conflits autour de l'eau en zones rurales caractérisées par une pénurie croissante de cette ressource et une concurrence accrue pour sa répartition. L'insertion des conflits autour de l'eau d'une part dans les structures sociales et d'autre part dans les changements écologiques et socioéconomiques se trouvait au centre de ce travail de recherche de science politique. Nous avons pu répondre aux questions de recherche centrales de notre travail, à savoir (a) l'interrogation sur les causes politiques, écologiques et socio-économiques structurelles de l'émergence des conflits autour de l'eau, (b) l'interrogation sur les moyens de prévention et de médiation dans ce contexte et la confiance des concernés en différents médiateurs, et (c) la possibilité de contribuer, à travers une étude de cas, au développement d'une approche théorique et pratique plus générale dans ce domaine. Concernant la première question, les études empiriques dans la région du Souss au Sud du Maroc ont démontré que la pénurie croissante en eau combinée avec d'autres changements peut renforcer considérablement des problèmes structurels d'inégalités. Ceci facilite l'émergence de conflits, parfois violents.

Notre analyse a par ailleurs révélé que des évolutions sur trois niveaux peuvent être à l'origine de ces processus : au niveau international (comme les normes et les accords internationaux ou le changement climatique), au niveau national (comme la politique agricole, de développement ou hydraulique) et au niveau local (telles que la mise en place de nouveaux projets et l'émergence de nouveaux acteurs, l'évolution du foncier ou l'innovation technique). Cependant, l'impact de ces évolutions est surtout palpable au niveau local où les processus de marginalisation sont le plus forts et où les conditions de vie sont plus directement menacées par un accès insuffisant à l'eau, ce qui favorise l'escalade de conflits. Néanmoins, les autres niveaux ne sont pas moins concernés par les conflits, même si ceux-ci s'y articulent de manière différente. Dans les institutions locales, régionales ou nationales par exemple, ces conflits s'expriment souvent de manière indirecte comme à travers le refus de coopération ou le blocage de la mise en place de réformes. Ces conflits non-violents peuvent alors considérablement perturber les relations sociales et politiques, déterminer les stratégies des acteurs et entraver le fonctionnement de la gestion de l'eau et plus généralement le

développement. Pour cela, une analyse des processus à ces différents niveaux est nécessaire pour une compréhension globale des conditions d'émergence des conflits locaux autour de l'eau. Par ailleurs, cette approche des conflits autour de l'eau nous a également permis d'identifier d'autres processus sociaux et politiques en cours. L'engagement croissant de la société civile suivant sa légitimité, les capacités d'innovation et d'adaptation même des petites exploitations agricoles tout comme la prise de conscience grandissante des responsables politiques et des institutions publiques par rapport aux problèmes identifiés ainsi que leur ouverture d'esprit pour de nouvelles approches sont autant d'indices encourageants. Concernant les possibilités de médiation, nous avons montré que la confiance des personnes en conflit en différents médiateurs dépend beaucoup de leur contexte social. Ainsi, les conflits impliquant de fortes inégalités sociales et économiques n'ont pour la majorité pas pu être résolus. Les conflits horizontaux, donc entre partis plus égaux, ont plus souvent été résolus grâce à l'existence de médiateurs reconnus par tous les concernés. Dans l'ensemble et dans tous les processus de médiation nous avons constaté de nombreuses interférences entre des règles informelles et formelles, impliquant aussi une mobilisation de différents médiateurs officiels et officieux.

Concernant la troisième question globale de notre recherche, nous avons pu nous servir de notre étude de cas pour d'une part concevoir une nouvelle approche théorique aux conflits de l'eau et d'autre part dégager des propositions concrètes quant aux réactions politiques et scientifiques possibles à ces conflits. L'approche multi-niveaux développée ici permet ainsi une analyse différenciée des possibilités d'action face aux conflits croissants autour de l'eau, incluant le dépassement de leurs causes structurelles, le renforcement des capacités de médiation et de concertation ainsi qu'une conception des politiques agricoles, hydrauliques et de développement spécialement sensible aux conflits. Dans ce contexte, la mobilisation d'approches et de méthodes de la recherche « classique » sur les conflits s'est avérée très fructueuse.

Notre étude démontre que, dues aux implications socio-économiques et politiques de la gouvernance de la ressource, les divergences d'intérêts sur la gestion de l'eau peuvent facilement s'agréger à d'autres types de mécontentement social et alors faciliter l'escalade des conflits. Néanmoins, nous nous prononçons pour une discussion différenciée des implications sociopolitiques de la pénurie en eau et contre une focalisation sur la dimension sécuritaire de ces phénomènes. D'une part parce que les problèmes de développement, causés par un accès insuffisant à la ressource en eau, ainsi que les conflits non-violents sont aujourd'hui une plus grande menace pour le développement humain que les conflits violents autour de la ressource.

D'autre part, les études empiriques montrent que ce sont surtout les conditions générales sociales et politiques qui sont décisives pour une gestion violente ou coopérative des divergences d'intérêt sur l'eau.

En résumant, nous constatons que les conflits autour de l'eau sont tout d'abord déterminés par des relations de pouvoir et par un resserrement des possibilités de développement. Ils ne deviennent une menace pour la sécurité que lorsque les institutions politiques et sociales s'avèrent incapables de compenser les effets des changements environnementaux et d'imposer des modes non-violents de gestion de différences d'intérêt. La pénurie en eau peut alors provoquer une émigration à grande échelle, menacer les sources de revenu et de nourriture en zones rurales et renforcer des inégalités sociales. A travers cela, elle peut fortement contribuer à une déstabilisation sociale et à l'émergence de conflits. Pour ces raisons, dans de nombreux pays affectés par la pénurie, la gestion de l'eau devient de plus en plus une question de légitimité politique et de choix de développement. Dans ce contexte, ce n'est pas la pénurie de la ressource ni le changement climatique en eux-mêmes qui provoquent les conflits, mais plutôt la manière dont ces phénomènes interagissent avec les conditions locales spécifiques.

L'étude présente de la gestion de l'eau au Maroc et des problèmes y afférents soulève également des questions plus générales pouvant impliquer des conflits et appelant urgemment à des réponses politiques adéquates dans de nombreux pays. Dans quelle mesure est-ce que des projets de partenariat public-privé peuvent-ils être justifiés s'ils menacent la subsistance d'une partie de la population, concentrent les gains financiers sur un nombre très limité de personnes et entravent une protection de l'environnement ? Quel est l'avenir des exploitations familiales et de leur fonction pour la sécurisation des revenus et le développement rural dans le contexte des accords de libre-échange et d'une promotion exclusive des produits agricoles d'exportation ? Comme nous l'avons expliqué à l'exemple du Maroc, ce genre d'interrogation concerne surtout le niveau macropolitique où, face à la pénurie croissante en eau, les responsables nationaux et les organisations de la coopération au développement doivent mettre en œuvre des politiques sensibles aux conflits.

Face au potentiel croissant de conflits et aux menaces que l'accès inégal et souvent insuffisant à l'eau pose pour le développement humain, de nouvelles approches à ces phénomènes sont requises. Au-delà d'une compréhension globale des enjeux liés à la gestion de la ressource, le développement de nouvelles méthodes pour évaluer les différentes conséquences de la pénurie et pour identifier les conflits de façon précoce sont également nécessaires. Nous avons besoin

aujourd'hui de données différenciées sur la disponibilité réelle de l'eau et les conditions d'accès pour les usagers, mais également sur les différentes valeurs et fonctions attribuées à cette ressource auprès des différentes communautés et secteurs d'usagers (source de revenu et de sécurité alimentaire, besoin en eau potable, significations symboliques et religieuses...). Par ailleurs, la collecte de données et l'analyse devrait également prendre en compte les possibilités de coopération autour de la ressource.

Les perspectives d'extension de la recherche sur les implications de la pénurie en eau et plus particulièrement les conflits sont multiples. La complémentarité des institutions traditionnelles et étatiques dans la gestion des conflits et de l'eau ainsi que les effets du changement climatique sur les conditions de vie et de développement au niveau local sont des sujets qui nécessiteraient davantage d'études. Par ailleurs, des comparaisons d'expériences avec différents modes de gestion de l'eau potable en zone rurale et de l'eau agricole et les différents types de partenariats entre le secteur public, privé et la société civile sont également nécessaires. Nous estimons qu'une attention particulière devrait être accordée dans ce cadre aux implications sociopolitiques de ces projets. A l'égard des conflits inhérents à ces différentes options de gestion, nous nous prononçons pour l'intégration d'une approche sensible aux conflits dans ces études, trop souvent réduites à la seule faisabilité technique, économique et financière.

Des projets novateurs, tels que le cas d'El Guerdane analysé ici, pourraient systématiquement faire l'objet d'une évaluation dont bénéficieraient des projets futurs. Sur la base de telles évaluations, des lignes directrices peuvent alors être élaborées pour une participation socialement et écologiquement durable du secteur privé dans différents domaines de la mobilisation et de la gestion des ressources en eau. Un élément clé de ces lignes directrices devrait être la maximisation des bénéfices pour l'ensemble de la population à moyen et long terme. D'autres éléments importants seraient la définition de droits sociaux et économiques des populations concernées ainsi qu'une répartition claire et transparente des obligations entre toutes les parties impliquées : le secteur public, les entreprises privées et les groupes de la société civile.

La valeur matérielle et stratégique croissante des ressources en eau et la crise alimentaire mondiale augmentent actuellement la pression sur la politique agricoles et hydrauliques. Cependant, comme nous le montrons à travers ce travail, ces politiques ne peuvent être socialement et écologiquement durables qu'à condition qu'elles prennent en compte de manière adéquate les conflits actuels et futurs inhérents à ces domaines d'action. Les

changements écologiques, économiques, sociaux et politiques importants analysés ici constituent donc des opportunités pour la mise en place d'approches novatrices et de réformes, notamment dans la politique de l'eau. Les gouvernements, les institutions publiques ainsi que les organisations locales ou internationales de la coopération pour le développement disposent d'une marge de manœuvre importante pour influencer et façonner la gouvernance des ressources en eau et prévenir les conflits y attachés.

Références bibliographiques

Publications scientifiques :

- Abrams, Len, 2003: Understanding Sustainability of Local Water Systems, The Water Page/African Water, <http://www.africanwater.org/sustainability.htm> (16.10.2003).
- Allain-el Mansouri, Béatrice, 2001: L'eau et la ville au Maroc - Rabat-Salé et sa périphérie, Paris: L'Harmattan.
- Allan, John Antony, 2003: Virtual Water - the Water, Food and Trade Nexus - Useful Concept or Misleading Metaphor? in: Water International, Vol. 28, 1/2003, p. 4-11.
- Aubriot, Olivia, 2004: Logiques paysannes en irrigation dite "traditionnelle". Exemples au Népal et en Inde du Sud, in: Territoires en Mutation, Vol. 12, 2004, p. 125-136.
- Ayoob, Mohamed, 1995: The Third World Security Predicament. State Making, Regional Conflict, and the International System, Boulder: Lynne-Rienner.
- Bächler, Günter, 2004: Conflict Transformation through State Reform, in: Austin, Alex/Fischer, Martina/ Ropers, Norbert (Ed.): Transforming Ethnopolitical Conflict - The Berghof Handbook, Wiesbaden: Berghof Research Center for Constructive Conflict Management/VS-Verlag für Sozialwissenschaften.
- Bächler, Günter, 1994: Desertification and Conflict. The Marginalization of Poverty and of Environmental Conflict, Environment and Conflicts Project (ENCOP), Occasional Paper, 10, Zürich/Bern: ETH Zürich/Schweizerische Friedensstiftung.
- Bächler, Günter, 1999: Internationale und binnenstaatliche Konflikte um Wasser, in: Zeitschrift für Friedenspolitik, Vol. 3, 1999, p. 1-8.
- Bächler, Günter, 1998: Why Environmental Transformation Causes Violence: A Synthesis, Environmental Change and Security Project Report, 4 (Spring), Zürich.
- Bächler, Günter/Böge, Volker/Klützi, Stefan et al (Ed.), 1996: Kriegsursache Umweltzerstörung. Ökologische Konflikte in der Dritten Welt und Wege ihrer friedlichen Bearbeitung, Chur/Zürich: Rügger.
- Bächler, Günther (Ed.), 2002: Transformation of Resource Conflicts: Approaches and Instruments, Bern: Peter Lang AG/European Academic Publishers.
- Bächler, Günther, 2001: Umwelt. Konfliktbearbeitung und Kooperation, Münster: Agenda-Verlag.
- Baroud, Abdallah/El Arabi, E., 1996: Les ressources en eau et les équipements hydroagricoles dans la zone du Souss-Massa, in: Bouchelkha, Mohamed (Ed.): L'espace rural dans le Souss. Héritages et changements, Agadir: Faculté des lettres et sciences humaines, Université Ibn Zohr Agadir/Groupe d'études et de recherches sur le sud marocain (GERS), p. 85-94.
- Benjelloun, Mohamed Othman, 2002: Projet national et identité au Maroc. Essai d'anthropologie politique, Casablanca/Paris: Eddif/L'Harmattan.
- Benyahya, Mohammed (Ed.), 2005: Droit de l'Eau, Rabat.
- Biermann, Frank/Petschel-Held, Gerhard/Rohloff, Christoph, 1998: Umweltzerstörung als Konfliktursache? Theoretische Konzeptualisierung und empirische Analyse des Zusammenhangs von „Umwelt“ und „Sicherheit“, in: Zeitschrift für Internationale Beziehungen, Vol. 5, 2/1998, p. 273-308.
- Brouksy, Lahcen, 2002: Makhzénité et modernité. Révolution tranquille d'un Roi, Rabat: Diwan 3000.
- Bush, Robert A. Baruch/Folger, Joseph P., 2005: The Promise of Mediation. The Transformative Approach to Conflict, Revised Edition, San Francisco: Jossey-Bass.

- Buzan, Barry, 1991: *People, States and Fear: An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, Boulder: Lynne-Rienner.
- Chaoui, Mohamed, 2005: *La loi sur l'eau et le droit à l'eau. Une interprétation de la réglementation de l'eau à l'usage des utilisateurs et des gestionnaires des ressources en eau*, Casablanca.
- Cleaver, Frances, 2000: *Moral Ecological Rationality, Institutions and the Management of Common Property Resources*, in: *Development and Change*, Vol. 31, 2/2000, p. 361-383.
- Dahrendorf, Ralf, 1972: *Konflikt und Freiheit*, München: Piper.
- Dalby, Simon, 2002: *Environmental Security*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Coser, Lewis, 1965: *Theorie sozialer Konflikte*, Neuwied/Berlin: Hermann Luchterhand Verlag.
- Cubertafond, Bernard, 2001: *La vie politique au Maroc*, Paris: L'Harmattan.
- Dabelko, Geoffrey/Carius, Alexander/Wolf, Aaron T., 2004: *Water, Conflict and Cooperation*, in: *Environmental Change and Security Project Report*, Vol. 10, 2004, p. 60-66.
- Collier, Paul/Hoeffler, Anke, 2000: *Greed and Grievance in Civil War*, Policy Research Working Paper Series, 2355, Washington: The World Bank.
- de Soysa, Indra, 2002: *Ecoviolence: Shrinking Pie or Honey Pot?* in: *Global Environmental Politics*, Vol. 2, 4/2002, P. 1-34.
- de Soysa, Indra/Gleditsch, Nils P., 1999: *To Cultivate Peace: Agriculture in a World of Conflict*, Oslo: Peace Research Institute Oslo.
- Desrués, Thierry, 2000/2001: *Mohamed VI y la paradoja de la transición marroquí*, in: *Revista cidob d'afers internacionals*, Vol. 51-52, 2000/2001, p. 171-186.
- Diamond, Louise/Mc Donald, John, 1996: *Multi-track diplomacy*, West Hartford: Kumarian Press.
- Diehl, Paul F./Gleditsch, Nils P., 2001: *Environmental Conflict*, Colorado: Westview Press.
- Diehl, Paul F./Tir, Jeroslav, 1998: *Demographic Pressure and Interstate Conflict: Linking Population Growth and Density to Militarized Disputes and Wars, 1930 -1989*, in: *Journal of Peace Research*, Special Issue on Environmental Conflict, Vol. 35, 3/1998, p. 319-339.
- El Jihad, Moulay Driss, 2001: *L'eau de la montagne et le pouvoir étatique au Maroc: entre le passé et le présent*, in: *Annales de la Géographie*, Vol. 633, 2001, p. 665-672.
- El Maoula El Iraki, Aziz, 2003: *Des notables du Makhzen à l'épreuve de la "gouvernance". Elites locales, gestion urbaine et développement au Maroc*, Rabat/Paris: INAU/L'Harmattan.
- Elloumi, Mohamed, 2002: *Mondialisation et sociétés rurales en Méditerranée*, Paris/Tunis: Karthala/Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain.
- ElMahdad, ElHassan, 2003: *L'Eau et l'homme dans le Souss: Contribution à l'étude d'un hydrosystème marocain (en arabe)*, Agadir: Centre Ibn Toumart/Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Agadir.
- ElMahdad, Hassan/Ouhajou, Lekbir/Bouchachou, Lhoussaine et al: *Politique de gestion des ressources en eau et équité hydraulique: cas des bassins du Souss et du Drâa (sud marocain)*, Conference Pauvreté hydraulique et crises sociales/Water poverty and social crisis, 12- 15.12.2005, Agadir, 2005.
- Fisher, Simon/Jawed, Ludin/Williams, Steve et al, 2000: *Working With Conflict*, Birmingham: Zed Books.
- Frégosi, Franck/Zeghal, Malika, 2005: *Religion et politique au Maghreb: les exemples tunisien et marocain*, Paris: Institut Français des Relations Internationales.
- Ginzburg, Carlo/Poni, Carlo, 1981: *La micro-histoire*, in: *Les Debats*, Vol. 17, 1981, p. 133-136.
- Ginzburg, Carlo/Tedeschi, John/Tedeschi, Anne C., 1993: *Microhistory: Two or Three Things That I Know about It*, in: *Critical Inquiry*, Vol. 20, 1/1993, p. 10-35.
- Gleditsch, Nils P., 1998: *Armed Conflict and the Environment: A Critique of the Literature*, in: *Journal of Peace Research*, Vol. 35, 3/1998, p. 381 - 400.
- Gleditsch, Nils P., 2001: *Environmental Change, Security, and Conflict*, in: Crocker, Chester A./Hampson, Fen Osler/ Aall, Pamela (Ed.): *Turbulent Peace. The Challenges of Managing International Conflict*, Washington D.C.: United States Institute for Peace, p. 53-68.
- Hakimian, Hassan, 2003: *Water Scarcity and Food Imports: An Empirical Investigation of the "Virtual Water" Hypothesis in the MENA Region*, in: *Review of Middle East Economics and Finance*, Vol. 1, 1/2003, p. 71-85.
- Hammoudi, Abdallah, 2001: *Maîtres et disciples. Genèse et fondements des pouvoirs autoritaires dans les sociétés arabes. Essai d'anthropologie politique*, Paris/Casablanca: Editions Maison Neuve Laros/Les Editions du Toubkal.

- Hammoudi, Abdallah, 1997: *Master and Disciple: The Cultural Foundations of Moroccan Authoritarianism*, Chicago: Chicago University Press.
- Hauge, Wenche/Ellingsen, Tanja, 1998: *Beyond Environmental Scarcity: Causal Pathways to Conflict*, in: *Journal of Peace Research*, Vol. 35, 3/1998, p. 299-317.
- Hegasy, Sonja, 1997: *Öffentlichkeit und Zivilgesellschaft in Marokko. Die Potentiale der soziokulturellen Opposition*, Hamburg/ Berlin: Deutsches Orient Institut Hamburg.
- Hibou, Béatrice/Tozy, Mohamed, 2002: *De la friture sur la ligne des réformes. La libéralisation des télécommunications au Maroc*, in: *Critique internationale*, Vol. Janvier, 14/2002, p. 91-118.
- Homer-Dixon, Thomas, 1999: *Environment, Scarcity and Violence*, Princetown: Princetown University Press.
- Homer-Dixon, Thomas, 1995: *The Ingenuity Gap - Can Poor Countries Adapt to Resource Scarcity?* in: *Population and Development Review*, Vol. 21, 3/1995, p. 587-612.
- Homer-Dixon, Thomas, 1991: *On the Threshold: Environmental changes as causes of acute conflict*, in: *International Security*, Vol. 16, 2/1991, p. 76-116.
- Homer-Dixon, Thomas/Barbier, Edward, 1996: *Resource Scarcity, Institutional Adaptation, and Technical Innovation: Can Poor Countries Attain Endogenous Growth?* Occasional Paper, Toronto: American Association for the Advancement of Science and the University of Toronto.
- Homer-Dixon, Thomas/Parcival, Val, 1998: *Environmental Scarcity and Violent Conflict: The Case of South Africa*, in: *Journal of Peace Research*, Vol. 35, 3/1998, p. 279-298.
- Houdret, Annabelle: *Scarce Water, Plenty of Conflicts? Local Water Conflicts and the Role of Development Cooperation*, INEF Policy Brief 03. Duisburg: Institut für Entwicklung und Frieden, 2008.
- Houdret, Annabelle/ avec Kievelitz, Uwe /Mumenthaler, Marielle, 2008: *Die Zukunft des Maghreb: Trends in Sicherheit und Entwicklung in Marokko, Algerien und Tunesien*, Duisburg: Institut für Entwicklung und Frieden, Universität Duisburg-Essen.
- Houdret, Annabelle/ Shabafrouz, Miriam: *Privatisation in Deep Water? Water Governance and Options for Development Cooperation*, INEF-Report 84 . Duisburg: Institute for Development and Peace, 2006.
- Houdret, Annabelle / Tänzler, Dennis: *Umweltwandel und Konflikte*, in: Debiel, Tobias / Messner, Dirk / Nuscheler, Franz (Hrsg.), *Globale Trends 2007. Frieden, Entwicklung, Umwelt*, p. 359-376. Frankfurt/M.: Fischer Taschenbuch Verlag, 2006.
- Garcia, Ed, 2006: *Addressing Social Change in Situations of Violent Conflict: A Practitioner's Perspective*, in: Bloomfield, David/Fischer, Martina/ Schmelzle, Beatrix (Ed.): *Social Change and Conflict Transformation*, 5, Berlin: Berghof Research Center for Constructive Conflict Management, p. 39-48.
- Imbusch, Peter/Zoll, Ralf (Ed.), 2005: *Friedens- und Konfliktforschung. Eine Einführung*, Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Jean, François/Rufin, Jean-Christophe (Ed.), 1996: *Economie des guerres civiles*, Paris: Hachette.
- Khagram, Sanjeev/Clark, William C., 2003: *From the Environment and Human Security to Sustainable Security and Development*, in: Chen, Lincoln/Fukuda-Parr, Sakiko/ Seidensticker, Ellen (Ed.): *Human Insecurity in a Global World*, Cambridge: Harvard University Press.
- Layachi, Azzedine, 1998: *State, society, democracy in Morocco: the limits of associative life*, Washington: Center for Contemporary Arab Studies, Georgetown University.
- Lederach, John Paul, 1994: *Building Peace. Sustainable Reconciliation in Divided Societies*, Harrisonburg: Eastern Mennonite University.
- Lederach, John Paul, 2000: *Les niveaux de leadership*, in: Reychler, Luc/ Paffenholz, Thania (Ed.): *Construire la Paix sur le Terrain, Mode d'emploi*, Bruxelles: GRIP, p. 161-172.
- Leveau, Rémy, 1985: *Le fellah marocain, défenseur du trône*, Paris: Presses de Science-Po.
- Libecap, Gary D., 2003: *State Regulation of Open-Access, Common-Pool Resources*, Working Paper Series, 19, Arizona: International Center for Economic Research, <http://www.icer.it/docs/wp2003/Libecap19-03.pdf> (20.3.2005).
- Lietzmann, Kurt M./Vest, Gary D., 1999: *Environment and Security in an International Context*, Bonn: NATO, Committee on the Challenges of Modern Society.
- Lonergan, Steve C., 2001: *Water and Conflict: Rhetoric and Reality*, in: Diehl, Paul F./ Gleditsch, Nils P. (Ed.): *Environmental Conflict*, Colorado: Westview Press, p. 109-124.

- Miall, Hugh, 2004: Conflict-Transformation: A Multi-Dimensional Task, in: Austin, Alex/Fischer, Martina/ Ropers, Norbert (Ed.): Transforming Ethnopolitical Conflict - The Berghof Handbook, Berlin: Berghof Center for Constructive Conflict Management, http://www.berghof-handbook.net/uploads/download/miall_handbook.pdf (12.5.2006).
- Maghraoui, Abdelslam, 2001: Political Authority in Crisis: Mohammed VI's Morocco, in: Middle East Report, Vol. 218, Spring 2001/2001, p. 12-17.
- Mahdi, Mohamed, 1996: Stratégies paysannes et innovations techniques au Maroc, in: Elloumi, Mohamed (Ed.): Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale, Tunis: ALIF/IRMC, p. 421-439.
- Martin, Ivan, 2004: The social impact of euro-mediterranean free trade areas: a first approach with special reference to the case of Morocco, in: Mediterranean Policy, Vol. 9, 3/2004, p. 422-458.
- Mathieu, Paul/Benali, Ahmed/Aubriot, Olivia, 2001: Dynamiques institutionnelles et conflit autour des droits d'eau dans un système d'irrigation traditionnel au Maroc, in: Revue Tiers Monde, Vol. XLII, 166/2001, P. 353-374.
- Matthew, Richard, 1995: Environmental Security: Demystifying the Concept, Clarifying the Stakes, Environmental Change and Security Project Report, 1, Environmental Change and Security Project.
- Matthew, Richard A./Brklacich, Michael/Mc Donald, Bryan, 2003: Global Environmental Change and Human Security: Gaps in Research on Social Vulnerability and Conflict, Report of the UNEP/ECSRR Workshop "Gaps and Opportunities in the Analysis of Environment, Conflict and Cooperation Linkages", Washington: Woodrow Wilson Center.
- Matthew, Richard A./Dabelko, Geoffrey, 2000: Environment, Population and Conflict: Suggesting a Few Steps Forward, Environmental Change & Security Project Report, 6, Environmental Change & Security Project.
- Mc Donald, Bryan/Gaulin, Ted, 2002: Environment, Conflict and Adaptation, Evidence from Cases, Annual Meeting of the International Studies Association, California, 24. - 27.3. 2002.
- Midlarsky, Manus I., 1998: Democracy and the Environment: An Empirical Assessment, in: Journal of Peace Research, Vol. 35, 3/1998, p. 341-361.
- Molle, François/Berkoff, Jeremy (Ed.), 2007: Irrigation Water Pricing: The Gap Between Theory and Practice, Oxfordshire/Cambridge: CABI Publishing.
- Molle, Jean-Francois/Berkoff, Jeremy, 2006: Cities versus Agriculture: Revisiting Intersectoral Water Transfers, Potential Gains and Conflicts, Comprehensive Assessment of Water Management in Agriculture, Research report, 10, Colombo: International Water Management Institute.
- Mollinga, Peter/Bolding, J.A. (Ed.), 2004: The politics of Irrigation Reform. Contested Policy Formulation and Implementation in Asia, Africa and Latin America, Hampshire: Ashgate Publishing Limited.
- Mutin, Georges, 2000: L'eau dans le Monde Arabe, Paris: Ellipses.
- Ohlsson, Leif, 1999: Environment, Scarcity and Conflict - A study of Malthusian Concerns, Göteborg: University of Göteborg, Department of Peace and Development Research.
- Ohlsson, Leif, 2000: The turning of a screw -Social Adaptation to Water Scarcity., in: Lundqvist, Jan/Marlin, Falkenmark/Carl, Folke et al (Ed.): New Dimensions in Water Security. Water, society and ecosystem services in the 21st century., AGL/MISC/25/2000, Rome: Food and Agriculture Organisation of the United Nations. Land and Water Development Division, p. 49-76.
- Olson, Mancur, 1985: Die Logik kollektiven Handelns, Kollektivgüter und die Theorie der Gruppen, Tübingen: Mohr.
- Ostrom, Elinor, 1990: Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action, Cambridge: Cambridge University Press.
- Ostrom, Elinor, 1997: Investing in Capital, Institutions, and Incentives, in: Clague, Christopher (Ed.): Institutions and Economic Development - Growth and Governance in Less-Developed and Post-Socialist Countries, Baltimore/London: John-Hopkins University Press.
- Ostrom, Elinor/Gardener, Roy /Walker, James, 1994: Rules, Games, and Common-Pool Resources, Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Pascon, Paul, 1986: Entretien avec Tahar Benjelloun, in: Bulletin Economique et Social du Maroc, Vol. 155-156, 1986.
- Passeron, Jean-Claude/Revel, Jacques, 2005: Penser par cas, Paris: Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

- Pérennès, Jacques, 1993: L'Eau et les Hommes au Maghreb - Contribution à une politique de l'eau en Méditerranée, Paris: Karthala.
- Popp, Herbert, 1994: Auswirkungen der Gastarbeiterwanderungen auf die Oasenwirtschaft. Das Beispiel des saharischen Marokko, in: Brandstetter, Anna Maria/ Neubert, Dieter (Ed.): Afrika hilft sich selbst. Prozesse und Institutionen der Selbstorganisationen, Hamburg: Lit-Verlag, p. 371-380.
- Rajeb, Souad, 2005: Institutions politiques et administratives, Casablanca: Première Edition.
- Reychler, Luc/Paffenholz, Thania, 2000: Construire la paix sur le terrain, Bruxelles: GRIP - Editions Complexe.
- Richards, Allan, 2002: Coping with Water Scarcity: The Governance Challenge, Policy Paper, 54, San Diego: Institute on Global Conflict and Cooperation of the University of California.
- Rogler, Lutz, 2005: Islamistische Opposition und Demokratisierung, in: inamo-Informationenprojekt Naher und Mittlerer Osten, Vol. 44, Winter 2005/2005, p. 20-23.
- Roque, Maria Angeles (Ed.), 2004: La société civile au Maroc. L'émergence de nouveaux acteurs de développement, Paris: Publisud.
- Santucci, Jean-Claude, 1992: Le monde actuel: une modernisation au miroir de la tradition? Paris: Les Editions du CNRS.
- Schulze, Winfried, 1988: Mikrohistorie versus Makrohistorie? Anmerkungen zu einem aktuellen Thema, in: Meier, Christian/ Rösen, Jörn (Hrsg.): Theorie und Geschichte. Beiträge zur Historik, 5, München, p. 319-341.
- Sheehan, Michael, 2005: International Security. An analytical survey, Boulder/ London: Lynne Rienner.
- Simmel, Georg, 1908: Der Streit, in: Simmel, Georg (Ed.): Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung, Berlin: Duncker & Humblot, p. 168-255.
- Stephan, Raya Marina, 2006: The draft articles on the law of transboundary aquifers. Presentation at the NATO Advanced Studies Institute on overexploitation and contamination of shared groundwater resources: management, (bio)technological, and political approaches to avoid conflicts, Varna, Bulgaria, 01.-12.October 2006.
- Stephan, Raya Marina, 2008: Transboundary Aquifers in International Law: Towards an Evolution, in: Darnault, Christophe (Ed.): Overexploitation and Contamination of Shared Groundwater Resources, Dordrecht: Springer Netherlands, p. 33-45.
- Streichen, Pascale, 2003: Paupérisation et dégradation des ressources naturelles au Maroc, in: Charvin, Robert/ Hammoudi, Mohamed (Ed.): Pauvreté(s) et développement: le cas du Maroc, Lyon: L'Hermès, p. 79-86.
- Struckmeier, Wilhelm, 2005: Transboundary Groundwater - A Challenge for Integrated Water Resource Management, in: Ihp/Iwrp (Ed.): Value of Water - Different Approaches in Transboundary Water Management, Koblenz: International Hydrological Programme/UNESCO Hydrology and Water Resources Programme/World Meteorological Association, p. 71-75.
- Waterbury, John, 1970: The Commander of the Faithful. The Moroccan Political Elite - A Study in Segmented Politics, New York: Columbia University Press.
- WBGU, Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung Globale Umweltveränderungen, 2007: Welt im Wandel – Sicherheitsrisiko Klimawandel, Berlin, Heidelberg: Springer-Verlag.
- Weber, Max, 1995 [1904]: Die Objektivität sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis, Schutterwald (Tübingen): Wissenschaftlicher Verlag (J.C.B. Mohr).
- Weller, Christoph/Kirschner, Andrea, 2005: Zivile Konfliktbearbeitung - Allheilmittel oder Leerformel? Möglichkeiten und Grenzen eines viel versprechenden Konzepts, in: Internationale Politik und Gesellschaft, Vol. 4, 2005, p. 10-29.
- Westing, Arthur (Ed.), 1986: Global Resources and International Conflict. Environmental Factors in Strategic Policy and Action, Oxford: Oxford University Press.
- Wittfogel, Karl August, 1977: Die orientalische Despotie, Frankfurt Main/Berlin/Wien: Ullstein.
- Wolf, Aron T/Shira, Yoffe B./Giordano, Mark, 2003: Conflict and cooperation over international freshwater resources: indicators of basins at risk, in: Journal of the American Water Resources Association, Vol. 39, 5/2003, p. 1109-1126.

Rapports internationaux:

- Annan, Kofi, 2000: Millenium Report: We the Peoples. The Role of the United Nations in the 21st Century, New York: United Nations.
- Annan, Kofi, 2001: Prevention of armed conflict. Report of the Secretary-General, Official United Nations Security Council Document, S/2001/574, New York: United Nations.
- Boutros-Ghali, Boutros, 1992: An Agenda for Peace. Preventive diplomacy, peacemaking and peace-keeping. Report of the Secretary-General, A/47/277 - S/24111, New York: United Nations.
- DAC, Development Assistance Committee, 1998: Conflict, Peace and Development Cooperation on the Threshold of the 21st century, Paris: Development Assistance Committee of the OECD.
- CGG, Commission on Global Governance, 1995: Nachbarn in Einer Welt. Der Bericht der Kommission für Weltordnungspolitik, Bonn: Stiftung Entwicklung und Frieden.
- DFID, 1999/2000: Sustainable Livelihoods Guidance Sheeds 1-4, London: DFID, http://www.livelihoods.org/info/info_guidancesheets.html (15.02.2008).
- EU, European Union, 2003a: Le secteur de l'eau au Maroc. Rapport du Groupe Thématique Eau, Rabat: European Union.
- EU, European Union, 2003b: A Secure European Union in a Better World, European Security Strategy, Brussels, <http://ue.eu.int/uedocs/cmsUpload/78367.pdf>.
- FAO, Food and Agriculture Organisation of the United Nations, 2003: Review of world water resources by country, Water Reports, 23, Rome.
- FAO, Food and Agriculture Organisation of the United Nations, 2005: The State of Food Insecurity in the World 2005. Agricultural trade and poverty can trade work for the poor? FAO Agriculture Series (SOFA), 36, Rome: FAO.
- FAO, Food and Agriculture Organisation of the United Nations -, 2007: Climate change and food security. A framework document. Summary, Rome: Interdepartmental Working Group on Climate Change of the FAO, http://www.fao.org/clim/docs/climatechange_foodsecurity.pdf.
- Ferragina, Eugenia/Marra, Mita/Quagliarotti, Desiree A.L., 2002: The role of formal and informal institutions in the water sector. What are the challenges for development? Sophia Antipolis: Plan Bleu/United Nations Environment Programme/Mediterranean Action Plan.
- GWP, Global Water Partnership, 2003: Sharing knowledge for equitable, efficient and sustainable water resources management, Global Water Partnership, <http://www.gwptoolbox.org/> (15.02.2008).
- IISD, International Institute for Sustainable Development: Earth Negotiations Bulletin. Twelfth session of the Conference of the Parties to the Climate Change Convention and second meeting of the Parties to the Kyoto Protocol, United Nations Office, Giri, Kenya, 2006: P., <http://www.iisd.ca/climate/cop12/> (01.12.2006).
- Freimuth, Ladeene/Bromberg, Gidon/Mehyar, Munqeth et al, 2007: Climate Change: A New Threat to Middle East Security. Report prepared for the United Nations Climate Change Conference Bali, Indonesia, Amman, Bethlehem, Tel-Aviv: EcoPeace/ Friends of the Earth Middle East.
- Halle, Mark/Dabelko, Geoffrey/Matthew, Richard A. et al, 2000: State-of-the-Art Review on Environment, Security and Development Cooperation, Report for the Working Party on Development Co-operation and Environment of the OECD Development Assistance Committee, Geneva: International Institute for Sustainable Development.
- IPCC, 2001: Maroc: Rapport National sur le Changement Climatique, Rabat: Intergovernmental Panel on Climate Change.
- IPCC, Intergovernmental Panel on Climate Change, 2007a: Climate Change 2007: Synthesis Report, Fourth Assessment Report, Geneva: United Nations Environment Programme/World Meteorological Organisation, http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr_spm.pdf.
- IPCC, Intergovernmental Panel on Climate Change, 2007b: Working Group III contribution to the Intergovernmental Panel on Climate Change. Fourth Assessment Report. Climate Change 2007: Mitigation of Climate Change. Summary for Policymakers, Bangkok: United Nations Environment Programme/World Meteorological Organisation, <http://www.ipcc.ch/SPM040507.pdf>.
- IPCC, Intergovernmental Panel on Climate Change, 2007c: Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Working Group II Fourth Assessment Report. Summary for Policymakers, Brussels.

- IPCC, Intergovernmental Panel on Climate Change, 2007d: IPCC Fourth Assessment Report. Working Group II Report "Impacts, Adaptation and Vulnerability", Geneva: United Nations Environment Programme/World Meteorological Organisation.
- Meadows, Dennis L./Meadows, Donella/Zahn, Erich et al, 1972: Die Grenzen des Wachstums - Bericht des Club of Rome zur Lage der Menschheit, München: Deutsche Verlags-Anstalt.
- Pitman, George Keith, 2002: Bridging Troubled Waters. Assessing the World Bank Water Resources Strategy, Washington: World Bank, Operations Evaluation Department, [http://lnweb18.worldbank.org/oed/oeddolib.nsf/DocUNIDViewForJavaSearch/033CAC99ECB8122885256AEA0057495B/\\$file/water.pdf](http://lnweb18.worldbank.org/oed/oeddolib.nsf/DocUNIDViewForJavaSearch/033CAC99ECB8122885256AEA0057495B/$file/water.pdf) (15.10.2007).
- PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement, 2006: Maroc. Rapport de Développement Humain 2005. Femmes et dynamiques du développement, Rabat: PNUD Maroc.
- Solana, Javier, 2008: Climate Change and International Security, Paper from the High Representative and the European Commission to the European Council, Brussels: European Commission/ EU High Representative for Foreign Affairs and Security Policy.
- Stern, Nicolas, 2006: Stern review on the economics of climate change, London: Government of the United Kingdom, His Majesty's Treasury, http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/stern_review_report.cfm (03.11.2006).
- UN-Habitat, 2004: Profil environnemental d'Agadir, Agendas 21 locaux pour la promotion de l'environnement et du développement durable en milieu urbain, Rabat: UN-Habitat/Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement.
- UNDP, United Nations Development Programme, 1994: The Human Development Report. New dimensions of human security, Oxford: Oxford University Press.
- UNDP, United Nations Development Programme, 2006: Nicht nur eine Frage der Knappheit: Macht, Armut und die globale Wasserkrise, Bonn: United Nations/DGVN/UNO-Verlag.
- UNESCO/WWAP, United Nations Education Scientific and Cultural Organisation/ World Water Assessment Programme, 2006: Water- a shared responsibility. The United Nations World Water Development Report 2, Paris: UNESCO/WWAP.
- UNESCO/WWAP, United Nations Education Scientific and Cultural Organisation/ World Water Assessment Programme, 2003: Water for People, Water for Life. United Nations World Water Development Report 2003, Paris: World Water Assessment Programme of the United Nations.
- Tardieu, Henry/Préfol, Bernard/Vidal, Alain et al, 2005: Public private partnerships in irrigation and drainage: need for a professional third party between farmers and governments. Draft paper for the Agricultural and Rural Development Department, World Bank, Background paper, Tarbes, France: Eight international seminar on participatory irrigation management.
- WB, The World Bank, 2007: Making the Most of Scarcity: Accountability for Better Water Management in the Middle East and North Africa, MENA Development Report, Washington DC: The World Bank.
- WB, The World Bank, 2002: Reducing Vulnerability And Increasing Opportunity - Social Protection in the Middle East and North Africa, Orientations in Development, Washington D.C.: The World Bank.
- WB, The World Bank, 1993: Water Resources Management. A World Bank Policy Paper, Washington D.C.: The World Bank.
- WCED, World Commission on Environment and Development -, 1987: Our Common Future, Oxford, New York: Oxford University Press.

Autres publications, Maroc :

- ABH-SM, Agence du Bassin Hydraulique du Souss Massa, 2003: Renforcement de la recharge artificielle de la nappe du Souss, Agadir.
- Aakik, Driss/Lahoucine, Amal, 2007: Protestation contre la condamnation des cinq activistes de la société civile d'Ouzioua par le tribunal de Taroudant au Maroc, Confédération Nationale des Travailleurs, <http://www.cnt-f.org/international/spip.php?article47> (15.01.2007).
- Alami, Malika, 2007: Débat national sur l'eau - le Souss demande de l'aide, L'Economiste, 12 janvier 2007, p. 13.
- Bennani, Driss, 2007: Sefrou. Les (nouveaux) émeutiers de la Koumira, in: TelQuel, Vol. 291, 2007, http://www.telquel-online.com/291/maroc1_291.shtml (12.12.2007).

- Bzioui, Mokhtar, 2005: Rapport sous-régional sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique du Nord, Rabat: UN WATER-AFRICA.
- CNSEC, Conseil National Supérieur de l'Eau et du Climat, 2001: Le plan d'aménagement des ressources en eau du Souss-Massa de L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Souss-Massa, 9^{ième} session, Rabat: Conseil National Supérieur de l'Eau et du Climat.
- Gueddari, Abou Bedr Seddik, 2006: Projet de sauvegarde de la zone agrumicole d'El Guerdane: de l'approche classique à la mise en oeuvre du partenariat public-privé, in: Hommes Terre & Eaux. Revue Marocaine des Sciences et Techniques du Développement Rural, Vol. 36, 133/2006, P. 18-22.
- HCP, Haut Commissariat au Plan, 2007: Prospective Maroc 2030. Agriculture 2030, Rabat: Royaume du Maroc/ Haut Commissariat au Plan en collaboration avec le Conseil Général du Développement Agricole.
- HRW, 2008: Morocco: Drop Criminal Charges Against Rights Defender, Journalist Charged With Disseminating 'False Information,' Men Go on Trial July 1, Human Rihts Watch, <http://www.hrw.org/english/docs/2008/07/01/morocc19230.htm> (15.08.2008).
- IFC, International Finance Corporation, 2004: IFC helps Morocco secure competitive sector bids for world's first public-private partnership irrigation project, <http://www.ifc.org/ifcext/pressroom/ifcpresroom.nsf/PressReleaseElGuerdane> (15.01.2007).
- Kabbaj, Marouane, 2006: Campagne agricole 2006-2007: Après les pluies, la machine se met en branle, Le Reporter, 25.11.2006, p. 3-5.
- Lahoucine, Amal, 2006: La lutte des paysans pauvres d'Ouzioua au Maroc pour le droit aux biens publics, Centre de recherche sur la mondialisation, <http://www.mondialisation.ca/index> (08.03.2007).
- MADRPM, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et la Pêche Maritime, 2008: Plan Maroc Vert. Premières perspectives sur la stratégie agricole. Extrait du discours pour « la présentation des messages clés de la stratégie agricole » de M. le Ministre de l'Agriculture lors des 1^{ères} assises de l'agriculture du 22 avril 2008, Meknès: Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et la Pêche Maritime.
- Meziane Belfkih, Abdelaziz/Azzimane, Omar/Barkaoui, Mohamed et al, 2006: 50 ans de développement humain et perspectives 2025, Rabat, www.rdh50.ma.
- RSF, Réporters Sans Frontières, 2006: Maroc - Rapport Annuel 2006, Paris: Reporters sans Frontières.
- SE, Secretariate of State of the Environment, Kingdom of Morocco, 2003: Vulnerability of North African Countries to Climatic Changes: Adaptation and Implementation Strategies for Climate Change, Rabat.
- T.I., Transparency International, 2006: La corruption au Maroc. Synthèse de resultats des enquêtes d'intégrité, Transparency International Maroc, <http://www.transparencymaroc.org> (04.10.2006).
- Zyad, Nouri, 2007: Maroc: SODEA-SOGETA entre satisfecit et attentes des partenaires, Libération, 27.02.2007, <http://fr.allafrica.com/stories/200702270754.html> (27.02.2007).

Autres publications, eau et conflits

- Conflictsensitivity, 2004: Conflict-Sensitive Approaches to Development, Humanitarian Assistance and Peacebuilding: A Resource Pack, London: Africa Peace Forum/ Center for Conflict Resolution/Consortium of Humanitarian Agencies/Forum on Early Warning and Early Response/International Alert/Saferworld.
- FOEME, Friends of the Earth Middle East, 2005: Good Water Neighbours: a model for community development programs in regions of conflict. Developing cross border community partnerships to overcome conflict and advance human security, Amman/Bethlehem/Tel Aviv: Friends of the Earth Middle East.
- I.A., International Alert, 1996: Resource Pack for Conflict Transformation. Section 1, London: International Alert.
- RTC, Responding to Conflict, 2000: Working with conflict: skills and strategies for action, London: Zedbooks.
- Shamir, Yona/Kutner, Ran, 2003: Alternative Dispute Resolution Mechanisms and Their Application, Technical documents in hydrology, PC/CP Series, 7, Paris: Green Cross, UNSECO International Hydrological Program, World Water Assessment Programme.

- Sridhar, Vikram, 2003: Water war, in: Frontline, Vol. 20, 03/2003, <http://www.hinduonnet.com/fline/fl2003/stories/20030214000206000.htm> (11.11.2006).
- Taylor, Stephen R., 2006: Community-based natural resource management: a research approach to rural poverty and environmental degradation, in: Taylor, Stephen (Ed.): Communities, Livelihoods and Natural Resources. Action Research and Policy Change in Asia, Ottawa: Practical Action Publishing/IDRC, http://www.idrc.ca/en/ev-103630-201-1-DO_TOPIC.html (05.12.2007).
- Thomson, Mike, 2005: Ex-UN chief warns of water wars, BBC News, <http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/africa/4227869.stm> (05.05.2005).